



LA PUISSANCE COLLECTIVE DU PERSONNEL

*Faire front pour la justice de genre face à
la montée des mouvements anti-droits*

Lata Narayanaswamy et Amina Hersi



OXFAM

Abrégé

Trente ans après les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Beijing et de son programme d'action, cette note d'information met en évidence les promesses non tenues des États, qui ont renoncé à leurs ambitions. Un échec qui est dû non seulement à un manque de volonté politique, mais aussi aux injustices inscrites dans l'ADN de notre système économique. Dans le monde entier, des acteurs menant une politique de droite, conservateurs et/ou religieux instrumentalisent des crises chroniques pour amener le pouvoir étatique à réhabiliter des systèmes motivés par le profit fondamentalement racistes et sexistes, favorisant une poignée d'hommes riches et privilégiés et pénalisant les femmes et les personnes LGBTQIA+, au nom de valeurs familiales prétendument traditionnelles. En raison de cette ingérence, les gouvernements sont moins à même de protéger, respecter, promouvoir et garantir l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs. Pendant que les leaders du monde entier se préparent à revoir leurs engagements au titre du Programme d'action de Beijing, la montée en puissance et la normalisation des mouvements anti-droits risquent d'éroder le résultat des efforts des mouvements et des activistes féministes et LGBTQIA+, produisant ainsi une rupture du contrat social entre l'État et les citoyen·nes.

© Oxfam International, mars 2025

Cette note d'information a été rédigée par Lata Narayanaswamy et Amina Hersi.

Commanditaire : Amina Hersi

Oxfam remercie Akshay Tarfe, Alessandra Croppi, Alex Maitland, Amelie Eckersley, Amita Pitre, Anjela Taneja, Anthony Kamande, Chaipasird Phunphouvanna, Chama Mwandalesa, Charity Namara, Colleen Dockerty, Dana Abed, Dilu Gashaw, Emma Kuria, Felister Gitonga, Heidi Monk, Jacqueline Awiti, Jeanette Kindipan-Dulan, Julia Manresa, Leah Mugehera, Leena Patel, Marie Ayele, Mark Vincent Arana, Michael Borum, Michelle DoCampo, Myrah Nerine, Myrthe Bovendeaard, Nasheli Noriega, Natacha Anne Kim, Paul Vingi, Ragdha Daboub, Rahel Bekele, Rebecca Boyce, Rebecca Shadwick, Regis Mtutu et Sahar Yassin pour leur assistance dans sa réalisation.

Oxfam remercie également Ipas LAC, qui nous a fait profiter de son expertise pendant l'élaboration de ce rapport, pour son aide généreuse.

Conception graphique : Andreas Larsen avec l'aide d'Emma Kuria et Ayesha Arif.

Traduit de l'anglais par eXceLingua (Pierre Le Grand ; Jérôme Richard) et Morgane Menichini.

Ce document est soumis aux droits d'auteur, mais peut être utilisé librement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une autorisation des auteur·es est requise et des frais d'utilisation peuvent s'appliquer.

Rendez-vous sur <https://policy-practice.oxfam.org/fr/droits-dauteur-et-autorisations/>.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la

publication.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous le DOI : 10.21201/2025.000057
Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Illustration de couverture : Ayan Agarwal / © Oxfam International 2025.

TABLES DES MATIÈRES

Listes d'acronymes	5
Résumé	7
Consolider le contrat social féministe et mettre fin à l'austérité.....	9
Reconnaître au travail de soin le statut de droit et de bien public.....	10
Offrir un soutien moral et matériel aux organisations et mouvements féministes et queer	10
Introduction	11
Chapitre 1 : Toujours pas d'égalité en vue 30 ans après les engagements de Beijing	13
Avancées et revers dans des domaines clés de la justice de genre	14
Mortalité maternelle	15
Violences basées sur le genre.....	16
Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)	19
Informations et soins en matière d'avortement et de contraception	19
Droits des personnes LGBTQIA+.....	20
Chapitre 2 : Pourquoi le contrat social s'érode-t-il ? Lutter en faveur de la justice de genre dans un monde de plus en plus inégalitaire.....	23
Aide publique au développement.....	23
Inégalités de richesses, dette et austérité.....	25
Un modèle économique s'appuyant sur le travail de soin.....	27
Chapitre 3 : L'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs menacés par la montée des mouvements anti- droits	30
Utilisation de la crise et de l'instabilité pour diffuser des narratifs anti- droits	30
Menace numérique : comment les algorithmes des réseaux sociaux diffusent les narratifs anti-droits et radicalisent les hommes et les garçons	33
Chapitre 4 : Conclusion – Repenser le contrat social pour un avenir féministe.....	36
Défendre et promouvoir les droits humains fondamentaux que sont l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs	37
Consolider le contrat social féministe et mettre fin à l'austérité.....	38
Reconnaître au travail de soin le statut de droit et de bien public.....	39
Offrir un soutien moral et matériel aux organisations et mouvements féministes et queer	40
Notes.....	42
À propos d'Oxfam	54

Listes d'acronymes

APD – Aide publique au développement

CIPD – Conférence internationale sur la population et le développement

COVID – Maladie à coronavirus

DEI – Diversité, équité et inclusion

EVRAS – Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle

FNUAP – Fonds des Nations Unies pour la population

GCD – Geneva Consensus Declaration (déclaration de consensus de Genève)

GGR – Global Gag Rule (règle du bâillon mondial)

IA – Intelligence artificielle

IOF – International Organization for the Family

IWH – Institute for Women's Health (institut pour la santé des femmes)

JSDSR – Justice, santé et droits sexuels et reproductifs

LAC – Amérique latine et Caraïbes

LGBT – Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres

LGBTQIA+ – Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, intersexes et asexuelles et autres

MGF – Mutilation génitale féminine

MSI Reproductive Choices – Marie Stopes International Reproductive Choices

ODD – Objectifs de développement durable

OIT – Organisation internationale du Travail

OIT – Organisation internationale du travail

ONG – Organisation non gouvernementale

ONG internationale – Organisation non gouvernementale internationale

ONU – Organisation des Nations Unies

PDI – Personne déplacée interne

PIB – Produit intérieur brut

R.-U. – Royaume-Uni

RN – Rassemblement national

SDSR – Santé et droits sexuels et reproductifs

SSR – Santé sexuelle et reproductive

TMM – Taux de mortalité maternelle

UE – Union européenne

UNWRA – Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

VBG – Violences basées sur le genre

VIH – Virus de l'immunodéficience humaine

WASH – Eau, assainissement et hygiène

Résumé

Représentant les efforts cumulés des mouvements féministes et des coalitions de défense des droits des femmes du monde entier, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing affirment que les droits des femmes sont des droits humains et recommandent l'investissement dans le renforcement des capacités des institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales afin de parvenir à l'égalité entre les genres¹. Tous les pays ont convenu que « cela exige que des mesures soient prises d'urgence dans un esprit de détermination, d'espoir, de coopération et de solidarité » et que ces mesures doivent assurer le « droit de toutes les femmes à la maîtrise de tous les aspects de leur santé, en particulier leur fécondité »².

Trente ans après les engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Beijing et de son Programme d'action, cette note d'information met en évidence les promesses non tenues des États, qui ont renoncé à leurs ambitions. Un échec qui est dû non seulement à un manque de volonté politique, mais aussi à l'injustice inscrite dans l'ADN de notre système économique³. Des acteurs étatiques et religieux des pays du Nord instrumentalisent l'échec du contrat social pour amener le pouvoir étatique à réhabiliter un système dominant motivé par le profit et fondamentalement raciste et sexiste, favorisant une poignée d'hommes riches et privilégiés et pénalisant les femmes et les personnes LGBTQIA+, au nom de valeurs familiales prétendument traditionnelles⁴. La valorisation de structures familiales hétéronormatives⁵, dont on prétend souvent qu'elles sont là pour protéger les « femmes »⁶, risque tout simplement de renforcer les rôles de genre patriarcaux et la distribution genrée du travail de soin, en grande partie pris en charge par les femmes, dévalorisé et peu ou pas rémunéré⁷.

Alors que les leaders du monde entier se préparent à revoir leurs engagements au titre du Programme d'action de Beijing, elles et ils doivent s'opposer à la normalisation des mouvements anti-droits et à leur appropriation des travaux sur les droits humains, car cela risque d'éroder le résultat des efforts des mouvements et des activistes féministes et LGBTQIA+, produisant ainsi une rupture du contrat social entre l'État et les citoyen·nes.

Si nous voulons que notre monde devienne plus juste et égalitaire du point de vue du genre, nous devons dénoncer les failles du système qui produit les inégalités, et en venir à bout. Le budget investi dans l'aide humanitaire décline⁸ et les inégalités économiques se creusent considérablement. La fortune des milliardaires a augmenté trois fois plus vite en 2024 qu'en 2023. Ces tendances sont le résultat d'un système extractif

plus large qui « permet aux 1 % d'ultra-riches basés dans les pays du Nord de siphonner la richesse des pays du Sud »⁹. Elles entraînent une hausse rapide du niveau de la dette¹⁰ à laquelle on répond dans la quasi-totalité des cas par des mesures d'austérité économique¹¹ dont les conséquences sur l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs sont désastreuses. Dans plus de la moitié des pays (51 %) ayant réalisé des coupes budgétaires dans le domaine de la protection sociale ou dont le budget destiné à la protection sociale est restreint (moins de 15 % des dépenses publiques totales), l'aide accordée aux mères qui viennent d'accoucher est dérisoire, voire inexistante¹². L'amenuisement des budgets d'aide et l'aggravation des inégalités mettent également à mal notre capacité collective à demander des comptes aux États en matière d'autonomie corporelle et de justice, de santé et de droits sexuels et reproductifs, alors que les mouvements anti-droits voient leurs ressources se multiplier. Selon le Global Philanthropy Project, en 2021/2022, trois organisations anti-LGBTI ont reçu plus de financements que les organisations LGBTI du monde entier (plus de 8 000)¹³.

Les mesures que les gouvernements prennent depuis longtemps dans des domaines tels que la mortalité maternelle, les violences basées sur le genre, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), l'accès à l'information et aux soins liés à l'avortement et à la contraception ou encore les droits LGBTQIA+ prouvent qu'agir en faveur de l'autonomie corporelle et de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs est possible¹⁴. Mais les progrès sont encore trop lents. Une femme sur trois (soit 1,3 milliard de femmes) vit dans un pays qui n'interdit pas le licenciement des travailleuses enceintes¹⁵. Le travail de soin est réparti de manière inégale entre les femmes, selon leur race et leur classe sociale. La charge de travail de soin des femmes les plus riches retombe en grande partie sur les femmes racisées pauvres. Ces formes de travail non rémunérées constituent un transfert de richesses colossal des personnes les plus pauvres vers les personnes les plus riches¹⁶.

Cependant, l'heure n'est pas au désarroi. Nous pouvons nous inspirer de l'action collective des féministes à Beijing. Les États doivent forger un nouveau contrat social qui encourage à rendre des comptes aux femmes et aux personnes trans et non binaires, qui veille au respect des droits fondamentaux que chaque personne a sur son propre corps, et qui accorde une importance particulière au travail de soin et à la redistribution des ressources et du pouvoir, par le biais de politiques justes et intégrant le genre de manière transformatrice. Seul un tel contrat social pourra garantir la défense de l'autonomie corporelle et de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Avec cette note d'information, nous recommandons les mesures suivantes aux États :

Défendre et promouvoir les droits humains fondamentaux que sont l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs

Les femmes, les filles et les personnes d'orientations sexuelles, d'identités de genre, d'expressions de genre et de caractéristiques sexuelles diverses doivent jouir d'une autonomie corporelle et d'une liberté complètes, ce qui devrait contribuer à leur bonne santé et à l'accès à l'éducation et à leur donner les outils nécessaires pour participer à tous les aspects de la vie économique. Les États doivent assurer l'accès universel à tout service de santé sexuelle et reproductive nécessaire, y compris l'avortement dans de bonnes conditions et les soins post-avortement, notamment dans le cadre d'urgences humanitaires. Ils doivent également abroger les lois qui criminalisent ou discriminent les relations sexuelles consenties entre adultes, combattre les normes de genre et sociales discriminatoires et délétères et défendre les droits humains universels qui soutiennent et protègent les personnes d'orientations sexuelles, d'identités de genre, d'expressions de genre et de caractéristiques sexuelles diverses.

Consolider le contrat social féministe et mettre fin à l'austérité

L'austérité est un choix politique qui n'est ni nécessaire ni incontournable. Les États doivent refuser l'austérité, qui les affaiblit sur les plans économique, politique et social, en démantelant le contrat social dont nous dépendons. Pour y parvenir, il est nécessaire de taxer les plus riches, d'annuler les dettes intenable des pays à revenu faible et intermédiaire afin de dégager des ressources financières à investir dans d'autres priorités, et enfin d'investir dans la protection sociale et les services publics universels, en parallèle à d'autres politiques transformatives du point de vue du genre¹⁷.

Reconnaître au travail de soin le statut de droit et de bien public

Le système économique mondial repose depuis bien longtemps sur le travail dévalorisé et non rémunéré des femmes, en particulier celles des pays du Sud. Ce modèle renforce les inégalités entre les genres et raciales. Les États doivent reconnaître au travail de soin le statut de bien public, de droit humain et de pilier de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Cela n'est possible que si nous opérons un glissement vers une économie du soin assurant des conditions de travail dignes à toute personne, et si les États décident d'investir davantage dans les infrastructures et services publics universels et transformateurs du point de vue du genre, la protection sociale et les systèmes de santé publics accessibles à tou·te·s.

Offrir un soutien moral et matériel aux organisations et mouvements féministes et queer

Les organisations et mouvements féministes et queer ont prouvé maintes fois qu'ils étaient les mieux placés pour demander des comptes aux États qui rompent le contrat social en manquant à leur responsabilité de respecter, de protéger et de défendre l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs. Dans cette optique, le financement des organisations et mouvements féministes et queer, notamment par le biais de l'aide publique au développement, doit être l'une des priorités des États. Ces derniers doivent promouvoir la participation et le leadership équitables et constructifs des femmes et des personnes trans et non binaires dans le cadre des forums de prise de décision, et protéger et renforcer l'espace public et civique pour en faciliter l'accès, notamment pour permettre aux personnes et groupes engagé·es dans la protection et la promotion de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs de réaliser leur travail dans un environnement propice au progrès.

Il est temps de s'unir aux mouvements féministes et queer qui s'opposent aux projets anti-droits qui s'attaquent à l'autonomie corporelle, à la justice de genre et à la justice, à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.

Introduction

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing en 1995 était le plus grand rassemblement jamais organisé dédié aux droits des femmes et à l'égalité entre les genres¹⁸. S'appuyant sur la terminologie convenue et le consensus obtenu lors de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) l'année précédente au Caire, le cadre politique mondial qui en a résulté (la Déclaration et le Programme d'action de Beijing) a consacré les engagements en faveur de l'égalité entre les genres en tant que norme mondiale. Il est considéré comme le plan le plus progressiste jamais élaboré pour promouvoir les droits des femmes¹⁹. Trente ans plus tard, cette note d'information dresse un tableau marqué par les promesses non tenues et les renoncements aux ambitions. Pas un seul indicateur de l'ODD 5 concernant l'égalité entre les genres n'a été pleinement atteint²⁰, et trop d'engagements pris dans le cadre du Programme d'action de Beijing ne sont toujours pas honorés.

Cet échec est dû non seulement à un manque de volonté politique ou de ressources (bien que les deux y jouent un rôle), mais aussi à un système économique intrinsèquement sexiste et raciste qui repose depuis plusieurs décennies sur un héritage empreint d'inégalités et d'injustice. Dans le même temps, nous assistons dans le monde entier à une multiplication d'attaques coordonnées d'acteurs menant une politique de droite, de religieux fondamentalistes et de conservateurs à l'encontre du droit à l'autonomie corporelle, qui fait partie intégrante de la défense de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs (JSDSR). Alors que Donald Trump entame son second mandat à la présidence des États-Unis, on s'attend à une accélération de ces tendances. L'annulation de « Roe versus Wade » en 2022, supprimant de fait le droit constitutionnel à l'avortement aux États-Unis, a des répercussions dans le monde entier. La réactivation de la « règle du bâillon mondial », qui restreint les dépenses des États-Unis pour l'aide destinée à l'étranger en lien avec l'avortement et les soins de santé sexuelle et reproductive, devrait raviver les tendances anti-avortement et anti-droits, tout en « niant l'existence des personnes trans »²¹ et en augmentant la discrimination et les violences à l'encontre des femmes, des filles et des personnes LGBTQIA+, aux États-Unis comme ailleurs²².

On assiste à l'émergence de risques sans précédents dans la manière dont certains États abordent les questions d'autonomie corporelle, de choix et d'accès. Des acteurs étatiques et religieux des pays du Nord instrumentalisent l'échec du contrat social pour amener le pouvoir étatique à réhabiliter un système dominant motivé par le profit et fondamentalement raciste et sexiste, favorisant une poignée d'hommes riches et privilégiés et pénalisant les femmes et les personnes

LGBTQIA+, au nom de valeurs familiales prétendument traditionnelles. La valorisation de structures familiales hétéronormatives²³, dont on prétend souvent qu'elles sont là pour protéger les « femmes », risque tout simplement de renforcer les rôles de genre patriarcaux et la distribution genrée du travail de soin, en grande partie pris en charge par les femmes, dévalorisé et peu ou pas rémunéré.

Dans le même temps, au nom du « développement », de nombreux États et acteurs religieux de pays du Sud diffusent des messages anti-avortement pour remettre en cause l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, l'accès à l'avortement et les progrès en matière d'égalité entre les genres, y compris les droits des personnes LGBTQIA+ et la lutte contre les violences basées sur le genre²⁴. Cela réduit la capacité des États à protéger, respecter, promouvoir et garantir l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs, pourtant cruciaux dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre les inégalités entre les genres.

Alors que les leaders du monde entier se préparent à revoir leurs engagements au titre du Programme d'action de Beijing, la montée en puissance et la normalisation des mouvements anti-droits risquent d'éroder le résultat des efforts des mouvements et des activistes féministes et LGBTQIA+, produisant ainsi une rupture du contrat social entre l'État et les citoyen·nes.

Cette note d'information soutient que les structures au sein desquelles est revendiquée l'égalité entre les genres sont en fait inégales de par leur conception, amplifiant les voix et les arguments des mouvements anti-droits tout en réduisant les autres au silence. Si nous voulons que notre monde devienne plus juste et égalitaire du point de vue du genre, nous devons dénoncer les failles du système qui produit les inégalités, et en venir à bout. Dans le même temps, nous devons reconnaître les progrès réalisés par les mouvements féministes intersectionnels, les organisations de défense des droits des femmes et les activistes de terrain en matière de défense et de promotion de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs depuis Beijing, et tirer force et inspiration de ces efforts pour renouveler notre capacité d'action collective.

Contrat social

Le « contrat social » décrit la manière d'« organiser la société »²⁵ et interroge le fonctionnement du pouvoir²⁶. Qui participe au contrat et qui en est exclu ? Qui décide des droits, devoirs ou responsabilités couverts par le contrat ? Les imaginaires féministes, antiracistes et décoloniaux en lien avec la notion de « contrat social » doivent être inclusifs, reconnaître la manière dont les passés coloniaux façonnent notre présent inégal et (re)distribuer les ressources afin de privilégier l'égalité et la justice sociale.

Chapitre 1 : Toujours pas d'égalité en vue 30 ans après les engagements de Beijing

Signés en 1995 par 189 pays, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing fixaient une feuille de route exhaustive pour l'égalité entre les genres. Représentant les efforts cumulés des mouvements féministes et des coalitions de défense des droits des femmes du monde entier, le Programme d'action de Beijing affirme que les droits des femmes sont des droits humains et recommande l'investissement dans le renforcement des capacités des institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales afin de parvenir à l'égalité entre les genres²⁷. Tous les pays ont convenu que « cela exige que des mesures soient prises d'urgence dans un esprit de détermination, d'espoir, de coopération et de solidarité » et que ces mesures doivent assurer le « droit de toutes les femmes à la maîtrise de tous les aspects de leur santé, en particulier leur fécondité »²⁸.

Le Programme d'action de Beijing stipule aussi clairement que « les droits fondamentaux des femmes comprennent le droit d'être maîtresses de leur sexualité, y compris leur santé en matière de sexualité et de procréation, sans aucune contrainte, discrimination ou violence, et de prendre librement et de manière responsable des décisions dans ce domaine »²⁹. Il y est également énoncé la nécessité de lutter contre les normes sociales négatives liées au genre à tous les niveaux afin de garantir la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes et des personnes dans toute leur diversité, toutes générations confondues³⁰.

Justice, santé et droits sexuels et reproductifs

La santé sexuelle et reproductive désigne le bien-être physique, émotionnel, mental et social en lien avec tous les aspects de la sexualité et de la reproduction³¹. Oxfam reconnaît l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs (JSDSR) comme des droits humains fondamentaux et considère que l'autonomie corporelle est le fondement de la justice de genre et qu'elle est essentielle à la lutte contre les inégalités. Oxfam affirme le droit de toutes les personnes à décider librement et en connaissance de cause d'avoir une vie sexuelle active ou non, et quand, sans coercition sociale ; à choisir leur(s) partenaire(s) sexuel·le(s) ; à « décider si, quand, combien et par quels moyens avoir des enfants dans des communautés sûres et durables »³² ; à décider de se marier ou non, quand et avec qui ; à mener une vie sexuelle basée sur le consentement, satisfaisante, plus sûre et agréable ; à définir librement leur propre sexualité, y compris leur orientation sexuelle ainsi que leur identité et expression de

genre ; à être à l'abri de pratiques préjudiciables telles que (sans s'y limiter) les mutilations génitales féminines (MGF), les thérapies de conversion et la stérilisation forcée, l'assignation sexuelle ou de genre imposée ou contrainte, y compris la mutilation génitale des personnes intersexes, l'accouchement forcé ; et à accéder aux informations, services et produits de santé sexuelle et reproductive leur permettant d'exercer ces droits, sans discrimination, contrainte, exploitation ni violence.

L'appel à la justice reproductive repose sur la reconnaissance du fait que le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs porte le sceau d'un héritage colonial, dans lequel les peuples colonisés ont été opprimés, soumis et maltraités (en particulier par la violation de leur autonomie corporelle) à travers des mesures telles que les avortements forcés, les stérilisations et des expériences contraires à l'éthique³³. La justice reproductive est inextricablement liée à la justice sociale.

Avancées et revers dans des domaines clés de la justice de genre

Le Programme d'action de Beijing a attiré l'attention et mobilisé des ressources à l'échelle mondiale en faveur des objectifs d'égalité entre les genres, obligeant les parties prenantes internationales, gouvernementales, privées et de la société civile à répondre à ses exigences³⁴. Depuis sa ratification, nous pouvons observer des progrès significatifs, mais aussi des lacunes persistantes. Dans l'ensemble, des progrès ont été réalisés en matière de lois et de réglementations favorables à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, et près de 60 % des États membres des Nations Unies déclarent des données positives sur l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs³⁵. Les actions de ce type déployées par les États sont la preuve que le plaidoyer pour la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs et pour l'autonomie corporelle porte ses fruits. Toutefois, les progrès sont encore trop lents.

En pleine crise, des risques pour la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs : Gaza sous les projecteurs

L'armée israélienne a tué plus de 6 000 femmes et 11 000 enfants en un an de guerre à Gaza, soit plus que n'importe quel autre conflit survenu ces vingt dernières années sur une période équivalente³⁶. Israël a attaqué le système de santé de manière intentionnelle et répétée. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) fait état de 670 attaques sur le système de santé à Gaza, qui ont endommagé ou détruit des infrastructures sanitaires et tué ou blessé des membres du personnel de santé et des patient-es. Face à l'augmentation de la demande en termes de services de santé en raison des blessures traumatiques, combinée aux conséquences du siège israélien sur la disponibilité du carburant, de l'eau potable, de l'électricité,

des fournitures médicales et des produits de première nécessité, le système de santé est incapable de répondre aux besoins en santé sexuelle et reproductive de la population de Gaza, de sorte qu'environ un demi-million de femmes sont actuellement privées d'accès à des services de SSR adéquats³⁷. Des témoignages de femmes ayant finalement pu accéder à des centres de santé révèlent des conditions déplorables : césariennes pratiquées sans anesthésie³⁸, naissances prématurées et complications obstétricales engageant le pronostic vital ont ainsi explosé pendant la guerre à Gaza³⁹.

La récente interdiction par Israël de l'UNWRA, le principal et plus compétent fournisseur d'aide à Gaza, ne fera qu'empirer l'accès des Palestinien·nes aux informations et aux services en matière de santé sexuelle et reproductive⁴⁰. Les 22 centres de l'UNWRA à Gaza fournissent des services de santé, notamment en matière de SSR, à plus d'un million de Palestinien·nes⁴¹.

Une analyse rapide des questions de genre⁴² menée par Oxfam en mai 2024 auprès de personnes déplacées internes (PDI) à Gaza a révélé que le déplacement forcé avait réduit l'accès aux besoins et services de base tels que l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation et le logement, augmentant ainsi le risque de violations en matière justice, de santé et de droits sexuels et reproductifs et d'autonomie corporelle.

- **Eau, hygiène et assainissement (WASH)** : la mauvaise qualité des installations WASH dans les sites de personnes déplacées internes à Gaza, en particulier des toilettes et des installations sanitaires insuffisantes, insalubres et offrant peu d'intimité, accroît les risques de violences basées sur le genre (VBG). Quelque 690 000 femmes et filles ayant leurs règles n'ont pas accès à des installations propres ni à suffisamment d'eau pour répondre à leurs besoins d'hygiène pendant leurs menstruations du fait de la pénurie de produits menstruels.
- **Services de santé sexuelle et reproductive** : 25 % des personnes déplacées internes demandent des services de santé sexuelle et reproductive, notamment en matière de planification familiale, d'accès à des moyens de contraception et de traitement pour les infections sexuellement transmissibles (IST). Le besoin en soins prénataux et postnataux est tout aussi critique. L'effondrement des services de santé et des services sociaux a engendré des difficultés colossales, notamment des taux de malnutrition très élevés, parmi les femmes enceintes et allaitantes.

Mortalité maternelle

La réduction de la mortalité maternelle était un objectif clé du Programme d'action de Beijing et se retrouve dans l'ODD 3.1, qui vise explicitement à « faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes » d'ici à 2030⁴³. Entre 2000 et 2020, le taux mondial de mortalité maternelle (TMM) a diminué de 34 % pour atteindre 223 décès pour 100 000 naissances vivantes⁴⁴. Les conflits augmentent le risque de hausse du TMM, comme nous

l'observons dans des pays comme l'Afghanistan, le Tchad, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo⁴⁵. Ce TMM plus élevé est étroitement lié à la fragilité de ces contextes⁴⁶, ce qui creuse les inégalités de genre.

La fragilité n'est pas la seule mesure. Les progrès insuffisants sur le front de la mortalité maternelle reflètent les inégalités en matière d'accès à des services de santé de qualité et soulignent le fossé entre les riches et les pauvres⁴⁷. On observe une corrélation directe entre excès de mortalité maternelle et inégalités raciales et socioéconomiques, ainsi qu'avec un accès insuffisant aux services de soins maternels⁴⁸. La hausse du TMM reflète un échec des États et des bailleurs à investir dans les services de soins maternels, y compris la formation des professionnel·les de santé, la prestation de services ainsi que l'accès à la contraception et à des services d'avortement sûrs⁴⁹.

Violences basées sur le genre

L'année précédant l'adoption du Programme d'action de Beijing, seuls une dizaine de pays disposaient de lois permettant de poursuivre les auteur·es de violences domestiques⁵⁰. Depuis 1995, ce nombre a considérablement augmenté, avec plus de 1 583 mesures législatives dans 193 pays, dont 354 concernent spécifiquement les violences domestiques⁵¹. Selon ONU Femmes, les pays qui ont adopté des lois pour mettre fin aux violences domestiques ont réduit les taux d'incidence de près de la moitié, en moyenne⁵². Le Programme d'action de Beijing a également joué un rôle clé en matière d'optimisation de la collecte des données. Entre 1995 et 2014, 102 pays ont mis en œuvre des enquêtes nationales sur la violence à l'encontre des femmes⁵³. Si la sensibilisation et la collecte de données sur les violences à l'encontre des femmes se sont améliorées, les violences basées sur le genre et les violences exercées par un·e partenaire intime au sein de la communauté LGBTQIA+ sont moins bien comprises⁵⁴. Les données disponibles suggèrent néanmoins que les personnes LGBTQIA+ sont probablement davantage exposées à des violences exercées par un·e partenaire intime que leurs homologues cisgenres et hétérosexuel·les, et qu'elles présentent des facteurs de risque uniques liés à la marginalisation dont elles font l'objet en raison de leur appartenance à des groupes non binaires⁵⁵.

DANS 1 PAYS ÉTUDIÉ SUR 5

IL FAUT OBTENIR L'AUTORISATION D'UNE TIERCE PARTIE
POUR ACCÉDER AUX SERVICES DE CONTRACEPTION.



Source : étude 2024 du FNUAP portant sur 153 pays.

Depuis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, les violences basées sur le genre ont fait l'objet d'une attention accrue : la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité reconnaît l'impact disproportionné des conflits armés sur les femmes et les filles, et le droit international humanitaire stipule que les femmes doivent être « spécialement protégées » contre les violences sexuelles⁵⁶. Des efforts accrus ont également été déployés pour lutter contre les violences basées sur le genre sur le lieu de travail⁵⁷. Bien que ces lois, cadres et règles soient importants, ils restent insuffisants s'ils ne s'accompagnent pas d'une pression politique soutenue pour garantir leur mise en œuvre et leur efficacité⁵⁸. Les statistiques sur les violences basées sur le genre brossent un tableau inquiétant : une femme sur trois déclare avoir subi des violences sexuelles, commises pour la plupart par des partenaires intimes⁵⁹. La volonté politique et les ressources adéquates pour lutter contre les violences basées sur le genre font défaut. Selon ONU Femmes, seulement 0,2 % des 204 milliards de dollars alloués à l'aide publique au développement en 2022 ont été consacrés à la prévention des violences basées sur le genre⁶⁰.

Il existe également un lien explicite entre les programmes anti-droits et le retrait du soutien à la lutte contre les violences basées sur le genre. En 2021, le président turc Erdoğan a par exemple retiré son pays de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (ou Convention d'Istanbul)⁶¹, donnant lieu à des condamnations et à des manifestations en Turquie, en Europe et dans le monde entier. Cela s'inscrit dans des

tendances plus larges, à travers plusieurs zones d'Europe, consistant à « répandre des informations erronées et diaboliser l'égalité entre les genres, ainsi que les droits des femmes et des personnes LGBTI »⁶².

Comme pour la mortalité maternelle, les crises humanitaires et l'urgence climatique amplifient les inégalités intersectionnelles et exacerbent les violences basées sur le genre. Cela expose les femmes enceintes et les mères allaitantes à des risques⁶³. Les violences basées sur le genre sont également instrumentalisées pour exclure les femmes de la prise de décision, en particulier dans un contexte de concurrence croissante autour des ressources naturelles⁶⁴. Les adolescentes continuent d'être particulièrement exposées aux risques de mariage précoce⁶⁵ et de mutilations génitales féminines (MGF). Selon ONU Femmes, entre 2019 et 2023, plus de 230 millions de filles et de femmes auront subi des mutilations génitales, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2016⁶⁶.

Justice, santé et droits sexuels et reproductifs, autonomie corporelle et migration

Le Programme d'action de Beijing reconnaît que la migration exacerbe la vulnérabilité et stipule qu'il faut « faire en sorte que toutes les migrantes, y compris les travailleuses migrantes, jouissent pleinement de leurs droits fondamentaux et les protéger contre la violence et l'exploitation »⁶⁷.

Alors que les crises mondiales s'intensifient, les dernières décennies ont été marquées par de grands mouvements de personnes fuyant les conflits, les situations d'urgence économiques et climatiques, et les persécutions. Pourtant, face à la montée de la xénophobie, du racisme et du sentiment anti-immigration qui sous-tendent les mouvements anti-droits, des pays comme l'Italie opèrent des choix politiques contradictoires : ainsi, d'un côté, l'Italie refuse d'octroyer des droits de naissance aux migrant-es et aux réfugié-es/demandeurs et demandeuses d'asile⁶⁸, tandis que de l'autre, elle déplore la baisse des taux de natalité et encourage les couples italiens à procréer⁶⁹.

Le harcèlement des travailleurs et travailleuses migrant-es persiste également en dépit de la législation. On déplore en outre des violations en matière justice, de santé et de droits sexuels et reproductifs en présence d'autres formes de précarité et d'inégalités intersectionnelles. Une femme sur trois (soit 1,3 milliard de femmes) vit dans un pays qui n'interdit pas le licenciement des travailleuses enceintes⁷⁰. Au Canada, les cas d'abus en lien avec son « Programme des travailleurs étrangers temporaires » sont bien documentés, certaines femmes déclarant ne pas être autorisées à débiter une grossesse pendant leur contrat⁷¹. De même, à Singapour, les risques pour l'autonomie corporelle sont intégrés dans les conditions des permis accordés aux travailleuses domestiques migrantes. Toute travailleuse domestique qui débute une grossesse doit soit subir un avortement, soit être expulsée⁷².

Les demandeurs et demandeuses d'asile LGBTQIA+ sont également exposés-es à des risques en matière de d'autonomie corporelle et de justice, de santé et de droits sexuels et reproductifs. L'ONG australienne Forcibly Displaced People's Network souligne que leur origine ethnique, seule ou combinée à leur statut migratoire/visa, peut entraîner des inégalités d'accès aux services de santé pour les personnes LGBTQIA+⁷³.

Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

Le Programme d'action de Beijing a reconnu la nécessité d'« éliminer, le cas échéant, les obstacles d'ordre législatif, réglementaire et social à l'éducation en matière d'hygiène sexuelle et de santé génésique dans les programmes d'enseignement de type classique concernant les questions relatives à la santé des femmes »⁷⁴. Des progrès ont été accomplis en matière d'intégration de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle dans les programmes scolaires d'une manière scientifiquement exacte et adaptée à l'âge des élèves, mais il reste encore beaucoup à faire. Le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* de l'UNESCO a étudié 50 pays sélectionnés en fonction de leur représentation régionale, de leur niveau de revenu et de leur diversité religieuse. Même si des cadres juridiques et politiques ne sont pas toujours en place, 64 % des pays étudiés disposaient d'un programme d'éducation mentionnant l'« éducation à la sexualité ». Cette éducation était obligatoire dans 68 % de ces pays au niveau de l'enseignement primaire et dans 76 % de ces pays au niveau de l'enseignement secondaire⁷⁵.

Informations et soins en matière d'avortement et de contraception

Les progrès les plus lents concernent l'accès à des services d'avortement sûrs, à des informations en matière de contraception et aux soins connexes⁷⁶. Ces domaines sont également les plus menacés par le mouvement anti-droits (voir Chapitre 3). Si le chiffre phare peut sembler impressionnant (96 % des 147 pays déclarants proposent un service d'avortement légal sous une forme ou une autre⁷⁷), les restrictions et les réserves limitent considérablement l'accès à des soins d'avortement sûrs, ce qui a des conséquences désastreuses sur la santé de millions de femmes. Une étude publiée dans *The Lancet* fait état d'un besoin mondial massif non satisfait en matière d'accès à des services d'avortement sûrs⁷⁸. D'après cette étude, près de la moitié des 56 millions d'avortements pratiqués chaque année sont dangereux, dont 97 % dans les pays en développement. On estime que ces avortements sont responsables d'environ 8 % de la mortalité maternelle⁷⁹.

DANS 28 % DES PAYS ÉTUDIÉS

LES FEMMES MARIÉES DOIVENT OBTENIR LE
CONSENTEMENT DE LEUR MARI POUR ACCÉDER
AUX SERVICES D'AVORTEMENT.



Source : étude 2024 du FNUAP portant sur 153 pays.

D'après une étude du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) menée en 2024 sur les engagements juridiques en matière de SDR, les femmes mariées doivent obtenir le consentement de leur mari pour accéder aux services d'avortement dans 28 % des 153 pays étudiés ; et dans un pays sur cinq, les femmes et les adolescentes doivent obtenir l'autorisation d'une tierce partie pour accéder aux services de contraception⁸⁰. Une autorisation judiciaire est requise pour l'accès des mineures à ces services dans 36 % des pays. Les femmes peuvent faire l'objet de poursuites pénales en cas d'avortement illégal dans 63 % des pays⁸¹. Dans 95 pays, l'avortement est un délit pour divers motifs. Par ailleurs, les restrictions liées à l'âge et les procédures de consentement par un tiers rendent les jeunes particulièrement vulnérables face au refus des services de santé sexuelle et reproductive⁸².

Droits des personnes LGBTQIA+

Les données principales sont favorables, les progrès en matière de droits des personnes LGBTQIA+ s'étant accélérés au cours des années 1990. En 2020, les relations entre partenaires de même sexe étaient légales dans 133 des 202 pays étudiés⁸³. En janvier 2025, la Cour pénale internationale a reconnu pour la première fois la persécution des personnes LGBTQIA+ en émettant un mandat d'arrêt, déclarant qu'en Afghanistan, la persécution de groupes perçus comme « ne se conformant pas à leurs attentes idéologiques en matière d'identité ou d'expression de genre » constitue un crime contre l'humanité⁸⁴.

Cependant, la persécution et la criminalisation persistent et exposent les

communautés LGBTQIA+ à des risques uniques. En 2019, un rapport présenté à l'assemblée générale des Nations Unies a mis en évidence la persistance de la « violence et de la discrimination » dont sont victimes les personnes LGBTQIA+ dans les domaines de l'éducation, de la santé, des médias et de la politique⁸⁵. Les menaces pesant sur les droits et la sécurité des personnes LGBTQIA+ se multiplient au sein de l'UE⁸⁶. En Pologne, le parti de droite Droit et justice, au pouvoir pendant huit ans jusqu'en décembre 2023⁸⁷, a aidé les autorités locales à adopter des « chartes familiales » et à créer des « zones sans LGBT » afin de « protéger les enfants de la corruption morale »⁸⁸. Ces chartes s'inspirent de la promesse électorale du parti en 2019 de « protéger » la Pologne de « l'idéologie LGBT »⁸⁹. Dans les cas les plus extrêmes, le droit d'exister autrement qu'en tant que personne hétérosexuelle est retiré, comme cela s'est produit en Italie avec le retrait de la mention de parents non biologiques de même sexe sur les certificats de naissance⁹⁰.

Les efforts visant à faire respecter les droits des personnes LGBTQIA+ dans certains pays du Sud sont souvent critiqués comme étant « occidentaux » ou « néocoloniaux », ce qui enhardit les coalitions religieuses et conservatrices à prétendre qu'elles luttent pour préserver les identités locales ou autochtones sous prétexte d'une démarche « décoloniale » ou « anti-occidentale »⁹¹. Pourtant, dans de nombreux pays, une législation coloniale persistante limite les droits des personnes d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et de caractéristiques sexuelles diverses⁹². L'article 377A du code pénal datant de l'époque coloniale, qui criminalise les actes « contre l'ordre de la nature », est resté en vigueur en Inde et à Singapour jusqu'à récemment⁹³. Après des années de luttes LGBTQIA+ dans les deux pays, cette loi a finalement été abrogée, par la Cour suprême en Inde en 2018 et par Singapour en 2022⁹⁴.

La riposte des organisations progressistes locales

Des actions progressistes locales ouvrent la voie en s'opposant au conservatisme religieux qui cherche à anéantir les progrès durement acquis en matière de justice, de santé et de droits sexuels et reproductifs dans tous ces domaines. Il est important de saluer ces avancées, car elles permettent de tirer des enseignements et de créer des coalitions pour continuer à demander des comptes en matière de JSDDR, et donc de droits en matière de genre.

La Gambie a interdit les mutilations génitales féminines en 2015, prévoyant des amendes et des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à trois ans en cas de commission de telles mutilations, et des peines d'emprisonnement à perpétuité si l'opération pratiquée entraîne la mort⁹⁵. En 2024, une coalition de législateurs pro-MGF et de religieux musulmans a tenté de faire annuler la loi, mais les militant-es ont formé des coalitions nationales et internationales pour la défendre et ont finalement fait échouer

les tentatives d'annulation⁹⁶.

Au Ghana, le régime national d'assurance maladie couvre intégralement la contraception à long terme depuis le 1^{er} janvier 2022⁹⁷. Cette demande a été défendue par une coalition d'organisations nationales et internationales de défense des droits reproductifs dans le cadre du travail mené pour réaliser l'ODD 3 : bonne santé et bien-être⁹⁸.

Face à la recrudescence de mobilisations religieuses anti-droits, la Sierra Leone s'apprête à renverser la loi coloniale afin de dépénaliser l'avortement⁹⁹.

Le Center for Reproductive Rights, une organisation mondiale de défense des droits humains, a également mis en avant la force de l'action collective féministe en Amérique latine. Parmi les succès récents, on peut citer la dépénalisation de l'avortement au Mexique, en Argentine et en Colombie, ainsi que la reconnaissance juridique de l'accès à l'avortement en tant que droit humain dans le cadre de contentieux contre les gouvernements de l'Équateur, du Nicaragua et du Salvador¹⁰⁰. Certains États risquent toutefois de perdre leurs avancées en raison de la prévalence croissante d'acteurs et d'actions anti-droits dans la politique, tandis que les mouvements s'essouffent par manque de ressources.

En Pologne, une coalition de défense des droits des personnes LGBTQIA+ a sensibilisé le public aux « zones sans LGBT » anti-droits en publiant un « Atlas de la haine ». En 2023, elle a gagné un procès contre les autorités locales qui tentaient de les condamner pour leurs activités de sensibilisation et de plaidoyer¹⁰¹.

En Thaïlande, en janvier 2025, plusieurs coalitions d'activistes LGBTQIA+ ont réussi à faire reconnaître le droit égal au mariage pour les couples de même sexe¹⁰².

Malgré quelques lois et politiques progressistes à la hauteur des ambitions du Programme d'action de Beijing (en grande partie sous l'impulsion de la mobilisation féministe locale), il est clair que les États n'ont pas respecté leurs engagements en matière d'égalité entre les genres. Dans le chapitre suivant, nous verrons comment les structures et systèmes patriarcaux et capitalistes alimentent les inégalités, érodent le contrat social et sapent les engagements des gouvernements en faveur de la justice de genre, créant ainsi le terreau idéal pour voir prospérer les acteurs anti-droits.

Chapitre 2 : Pourquoi le contrat social s'érode-t-il ?

Lutter en faveur de la justice de genre dans un monde de plus en plus inégalitaire

Ce chapitre explore le lien entre les politiques macroéconomiques néolibérales et l'accès aux informations et aux services en matière de JSDDR. Il montre comment les tendances en matière de dépenses d'aide, les inégalités économiques, les mesures d'austérité et la dette sapent notre capacité collective à atteindre les objectifs mondiaux en matière de justice de genre.

Aide publique au développement

L'aide publique au développement (APD) est un mécanisme important en matière de JSDDR, et les nouvelles dans ce domaine ne sont pas encourageantes. Dans l'ensemble, les niveaux d'APD stagnent¹⁰³.

Plusieurs grands bailleurs ont déjà annoncé des réductions¹⁰⁴, ce qui accroît les risques en matière de JSDDR dans le monde entier. En outre, l'aide est parfois utilisée pour promouvoir les intérêts nationaux des pays riches, par exemple lorsqu'elle est utilisée pour endiguer les migrations¹⁰⁵, au lieu de se concentrer sur l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités. Tout aussi inquiétant : une part croissante du financement du développement semble être consacrée au financement de services privés. Par exemple, la construction d'hôpitaux à but lucratif risque de creuser les inégalités en matière de soins de santé, d'exacerber la pauvreté et la discrimination fondée sur le genre et de violer les droits humains, avec des cas documentés de patient·es ruiné·es ou même emprisonné·es pour des factures impayées¹⁰⁶.

Les réductions et réalignements globaux de l'APD ont également des conséquences sur la qualité et la quantité du financement de l'égalité entre les genres. En 2021-2022, l'APD totale destinée à renforcer l'efficacité, l'influence et la viabilité des organisations de défense des

droits des femmes s'élevait à 596 millions de dollars. En excluant l'APD destinée à soutenir les institutions du secteur public, principalement les ministères dédiés à l'égalité entre les genres et aux femmes, ce montant tombe à 432 millions de dollars¹⁰⁷. Selon le Global Philanthropy Project, en 2021-2022, trois organisations anti-LGBTI ont reçu plus de financements que les organisations LGBTI du monde entier (plus de 8 000)¹⁰⁸.

Global Gag Rule (règle du bâillon mondial)

La politique de Mexico, plus connue sous l'appellation informelle de « règle du bâillon mondial » (GGR, Global Gag Rule), est une politique que chaque président républicain américain promulgue depuis la présidence de M. Reagan en 1984. Cette politique interdit le financement par les États-Unis d'ONG étrangères qui fournissent des informations ou des soins en lien avec l'avortement¹⁰⁹. Au cours du premier mandat de M. Trump, la règle du bâillon mondial a été étendue à un plus large éventail de programmes de santé et de droits sexuels et reproductifs. Elle a également affecté le financement d'actions concernant la nutrition, le paludisme, l'eau et l'assainissement, ainsi que les maladies infectieuses¹¹⁰. Les partenaires du fonds SSAF (Safe Abortion Action Fund) qui travaillent en Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie ont tous exprimé leur inquiétude quant à la manière dont une règle du bâillon rétablie et élargie renforce les acteurs anti-droits et anti-avortement dans leurs régions respectives¹¹¹.

Le rétablissement de la règle du bâillon mondial oblige les prestataires de soins de santé à choisir entre un financement essentiel et une offre de soins complets, y compris des services d'avortement. Des millions de personnes, surtout des femmes et des jeunes filles dans les pays à faible revenu, n'ont donc plus accès à des soins de santé essentiels. Les effets de cette politique ne se limitent pas à la santé reproductive : ils perturbent un large éventail de services tels que la contraception, la prévention du VIH, les soins d'affirmation de genre et les soins de santé maternelle. De nombreuses cliniques dans le monde pourraient être contraintes de fermer leurs portes en raison d'un manque de financement¹¹².

Avec le second mandat de M. Trump, tout ce qui a trait à la justice de genre, comme l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs, risque plus que jamais d'être privé de financement. L'adoption de la règle du bâillon mondial (GGR, Global Gag Rule) au cours de son premier mandat a entraîné des coupes massives dans les financements, notamment à destination du FNUAP¹¹³. À l'époque, plusieurs gouvernements et philanthropes privé-es ont décidé d'intervenir pour combler le déficit de financement de 600 millions de dollars que l'entrée en vigueur de la règle du bâillon mondial avait provoqué pour l'ensemble des services de santé. C'est ainsi qu'est née l'association She Decides, un mouvement mondial sensibilisant au besoin de proposer des services sûrs en matière d'avortement et une autonomie corporelle pour toutes les personnes, sans distinction de

genre¹¹⁴. Toutefois, le financement de l'APD étant appelé à se réduire encore, il n'est pas certain qu'un tel effort se répète suite au rétablissement de la règle du bâillon mondial. On observe toutefois quelques signes d'espoir : le Conseil nordique des ministres a réaffirmé son engagement à l'égard du Programme d'action de Beijing et d'autres résolutions et à défendre les avancées déjà réalisées en matière d'égalité entre les genres et d'égalité des droits pour les personnes LGBTIA+, tout en appelant à la poursuite des progrès¹¹⁵.

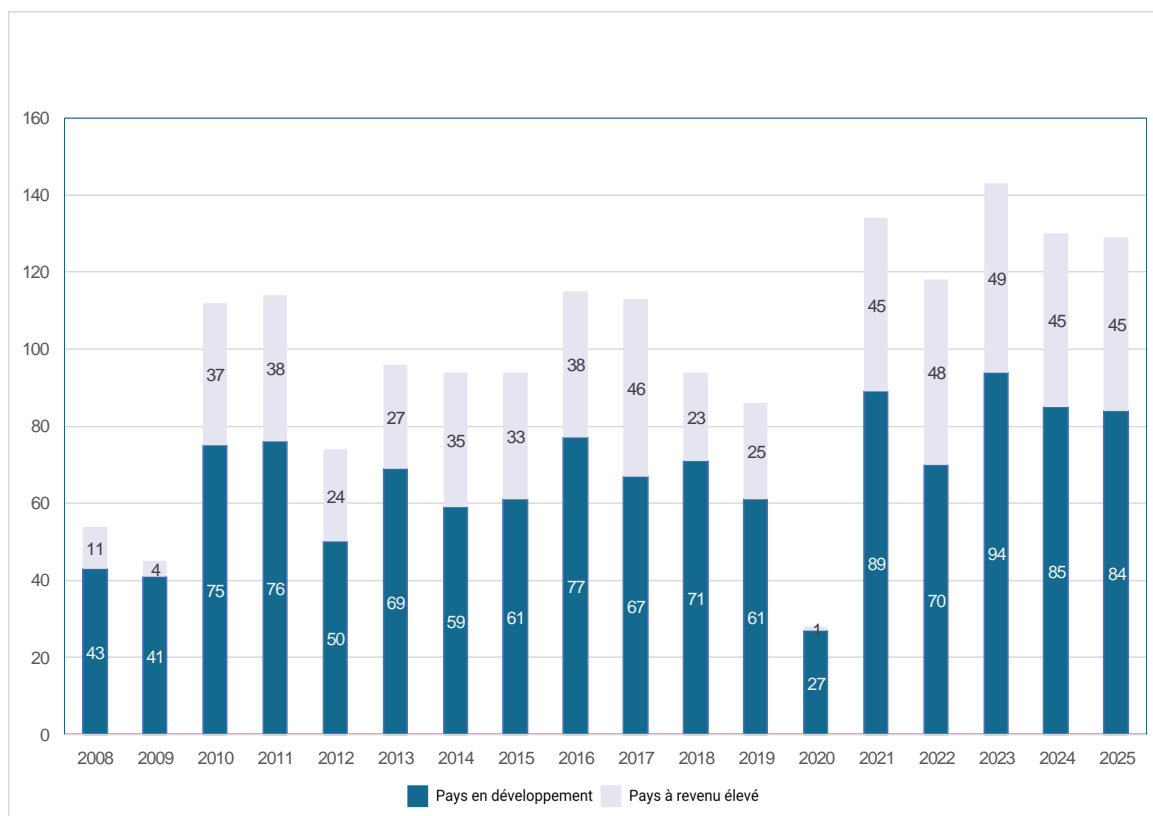
Inégalités de richesses, dette et austérité



L'APD n'est qu'une pièce d'un puzzle macroéconomique beaucoup plus vaste et inégal¹¹⁶. Les inégalités économiques s'aggravent, avec la fortune des milliardaires qui a augmenté trois fois plus vite en 2024 qu'en 2023. Ces tendances sont le résultat d'un système extractif plus large qui « permet aux 1 % d'ultra-riches basés dans les pays du Nord de siphonner la richesse des pays du Sud à un rythme de 30 millions de dollars par heure »¹¹⁷. Ces inégalités endémiques ont des implications en matière de JSDSR, car une part importante du financement anti-genre en Europe provient des élites et de riches particuliers en Europe (y compris en Russie) et aux États-Unis. Selon une étude, ces élites seraient au nombre d'au moins 60, réparties en deux catégories : d'une part les entreprises et les particuliers fortunés, communément appelés « 1 % », et d'autre part les réseaux cléricalo-aristocratiques, désignant des personnes riches et influentes qui organisent leur lutte anti-genre autour d'un ensemble de points de vue religieux spécifiques¹¹⁸.

La dette et le choix de l'austérité comme principale réponse politique à cette dette sont également des facteurs macroéconomiques clés qui favorisent les inégalités de genre. Le service de la dette détourne les fonds publics des services publics essentiels, ce qui a des répercussions directes sur les domaines critiques en matière de JSDSR. Dans les pays africains, le service de la dette est presque 22 fois plus élevé que les dépenses sociales et 236 fois plus élevé que les dépenses d'adaptation au changement climatique¹¹⁹. La crise financière mondiale de 2007-2008 a donné lieu à des mesures d'austérité au titre de la dette aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Des données récentes suggèrent que le choc fiscal post-COVID-19 a été encore plus sévère, entraînant des coupes dans les dépenses publiques et une austérité encore plus radicale¹²⁰.

Graphique 1 : Nombre de pays réduisant leurs dépenses publiques par niveau de revenu, 2008-2025 (en % du PIB)¹²¹



Source : d'après les calculs de Ortiz et Cummins, selon le rapport du FMI Perspectives de l'économie mondiale (avril 2022). Toutes les catégories de revenus présentées se basent sur l'année fiscale 2021 de la Banque mondiale.

Légende : Tendances en matière d'austérité - Le nombre de pays à revenu élevé et de pays en développement appliquant des mesures d'austérité a augmenté de manière significative pendant la période post-COVID-19, selon les données du FMI (2022). Le nombre de pays est représenté sur l'axe des ordonnées, tandis que la période 2008-2025 est reportée sur l'axe des abscisses.

Des mesures d'austérité durables ont des répercussions significatives en matière de JSDSR. Dans plus de la moitié des pays (51 %) ayant réalisé des coupes budgétaires dans le domaine de la protection sociale ou dont le budget destiné à la protection sociale est restreint (moins de 15 % des

dépenses publiques totales), l'aide accordée aux mères qui viennent d'accoucher est dérisoire, voire inexistante¹²².

Un modèle économique s'appuyant sur le travail de soin

Comment rendre plus juste un système pensé pour être inégalitaire du point de vue du genre ? Les données montrent clairement que le « coût économique » des inégalités de genre est élevé. Selon les données compilées par ONU Femmes : parvenir à l'égalité pourrait injecter 12 000 milliards de dollars supplémentaires dans l'économie mondiale ; réduire la fracture numérique entre les hommes et les femmes pourrait rapporter plus de 500 milliards de dollars ; et combler les lacunes en matière de compétences permettrait d'ajouter encore 10 000 milliards de dollars¹²³.

Les objectifs en matière d'égalité entre les genres ont été intégrés dans les modèles économiques dominants, principalement par le biais du concept d'« économie intelligente ». Au lieu de se concentrer sur l'égalité entre les genres en tant que droit humain et donc en tant que fin en soi, l'« économie intelligente » soutient l'idée selon laquelle les femmes et les filles cisgenres et hétérosexuelles en âge de procréer sont les vecteurs de la réalisation d'objectifs de développement économique plus vastes¹²⁴. Cette approche « intelligente » instrumentalise le « capital » social, politique et économique des « femmes et des filles » pour atteindre des objectifs plus larges, y compris les ODD, ou comme stratégie de lutte contre les crises (climatique, sanitaire, conflit)¹²⁵.

Or, si l'on ne reconnaît pas la façon dont le patriarcat et le capitalisme néolibéral créent des inégalités intersectionnelles, la simple intégration des femmes dans le système économique ne constitue pas une garantie en matière d'égalité entre les genres. Au lieu de cela, de par sa conception même, le système continue à reproduire les inégalités existantes¹²⁶. Ces inégalités systémiques sont enracinées dans la « gendérisation du travail », en particulier dans la répartition inégale du travail de soin, qui reste à la fois dévalorisé et peu ou pas rémunéré¹²⁷.

Le Programme d'action de Beijing reconnaît que le travail de soin non rémunéré fait partie intégrante du système économique et qu'il doit être « rééquilibré ». En menant des politiques d'austérité, les États affaiblissent leur capacité à fournir des services sociaux de base, ce qui affecte de manière disproportionnée les femmes qui sont censées combler les lacunes en matière de soins¹²⁸. Les efforts déployés pour rééquilibrer les responsabilités en matière de soins, comme les politiques s'appliquant sur le lieu de travail, aident souvent les femmes à s'y retrouver dans le système actuel. Ces politiques sont néanmoins

appliquées, contrôlées et mises en œuvre de manière inégale, et le travail de soin dévalorisé et non rémunéré reste en grande partie occulté¹²⁹.

Une étude publiée par l'OIT en octobre 2024 suggère que dans 125 pays à travers le monde, le travail de soin non rémunéré a entraîné l'exclusion de 708 millions de femmes du marché du travail¹³⁰. Le travail de soin est également réparti de manière inégale entre les femmes, selon leur race et leur classe sociale. La charge de travail de soin des femmes les plus riches retombe en grande partie sur les femmes racisées pauvres¹³¹. Ces formes de travail non rémunérées constituent un transfert de richesses colossal des personnes les plus pauvres vers les personnes les plus riches :

Les femmes racisées vivant en situation de pauvreté, en particulier dans les pays du Sud, contribuent à l'essor de l'économie mondiale. Chaque jour, on estime que les femmes effectuent 12,5 milliards d'heures de travail de soin non rémunéré, contribuant ainsi à l'économie mondiale à hauteur de 10 800 milliards de dollars US au moins. La valeur économique de leur travail de soin est trois fois plus élevée que celle du secteur mondial de la technologie¹³².

La problématique de la responsabilité des soins est de plus en plus pertinente à mesure que les dépenses sociales diminuent et que l'évolution démographique entraîne une augmentation de la demande de soin à l'échelle mondiale¹³³. La prestation de services publics est l'un des moyens les plus directs par lesquels la politique et le financement influent sur la vie quotidienne des citoyen·nes. Lorsque les États n'allouent pas les ressources adéquates ou ne reconnaissent pas les soins comme un service public et un droit humain, les inégalités de genre s'aggravent. Les femmes, les personnes transgenres et non binaires, en particulier celles issues de communautés marginalisées, sont les premières pénalisées par cette exploitation.

UNE FEMME SUR TROIS

VIT DANS UN PAYS QUI N'INTERDIT PAS LE
LICENCIEMENT DES TRAVAILLEUSES ENCEINTES.



Pourtant, au cours des trois dernières décennies, l'idée selon laquelle la « famille nucléaire » hétérosexuelle est « naturelle » persiste, soutenant des systèmes économiques sexistes et racistes¹³⁴. Une pression de plus en plus forte s'exerce pour répondre à la crise économique par des mesures d'austérité, avec notamment des coupes dans les services sociaux. Cela ne fera que renforcer les rôles de genre patriarcaux, où le travail rémunéré et valorisé est assuré par des hommes en dehors du ménage, tandis que le travail non rémunéré, domestique et dévalorisé continue d'être assumé de manière disproportionnée par les femmes, ce qui sape les tentatives d'instaurer la justice de genre. L'« économie intelligente » ne permet guère de remettre en question un *statu quo* néolibéral qui continue d'investir dans la prestation de services privés, compte de plus en plus sur les femmes pour combler le déficit de main-d'œuvre dans le secteur des soins et risque d'exacerber les inégalités de genre.

À moins de repenser la manière dont nous valorisons les soins et leur relation avec l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs, les inégalités de genre que ce système reproduit continuellement resteront intactes. Une chose est claire : un nouveau contrat social entre l'État et les citoyen·nes est nécessaire de toute urgence, un contrat qui met l'accent sur les soins et la redistribution des ressources et du pouvoir par le biais de politiques justes et intégrant le genre de manière transformatrice. Seul un tel contrat social pourra garantir la défense de l'autonomie corporelle et de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Chapitre 3 : L'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs menacés par la montée des mouvements anti-droits

Utilisation de la crise et de l'instabilité pour diffuser des narratifs anti-droits

Les acteurs anti-droits capitalisent sur l'effondrement du contrat social et le sentiment de crise qui en résulte pour orienter l'attention et les ressources politiques vers une réaffirmation du système raciste et sexiste axé sur le profit qui favorise les riches, privilégie les hommes et désavantage les femmes et les personnes LGBTQIA+ sous couvert de protéger les valeurs familiales prétendument traditionnelles.

Ces acteurs de droite, ultra-conservateurs, dont les croyances sont enracinées dans les doctrines coloniales et religieuses fondamentalistes, dépeignent de plus en plus l'EVRAS et les droits des personnes LGBTQIA+ comme étant en quelque sorte en opposition avec les aspirations à la croissance économique et au développement durable. Dans le sillage de la crise financière de 2007-2008, les acteurs anti-droits ont conçu des plateformes d'information très professionnelles pour relayer le message relevant d'un prétendu « bon sens » selon lequel la réponse la plus efficace aux crises persistantes consiste à réaffirmer les idées cisgenres et hétéronormatives de la famille « naturelle » ou « traditionnelle »¹³⁵. Dans le même temps, les acteurs anti-droits provoquent l'hostilité à l'égard des groupes marginalisés, des personnes musulmanes, migrantes, homosexuelles et transgenres en présentant ces communautés comme autant de menaces pour les idéaux prétendument traditionnels¹³⁶.

« On assiste à un renforcement du réseau politique, idéologique et transnational d'acteurs qui reproduisent les narratifs [anti-droits]. Leurs narratifs suivent un fil rouge avec les réseaux transnationaux où convergent les intérêts économiques, extractifs et néolibéraux. La santé et les droits sexuels et reproductifs constituent une thématique clé qui mobilise leur base sociale. Il existe un projet politique articulé autour de la sexualité ; la régulation de la sexualité implique de contrôler les corps et les subjectivités, et de déterminer ce qui peut être légitimé dans un cadre de droits. »

Ipas LAC¹³⁷

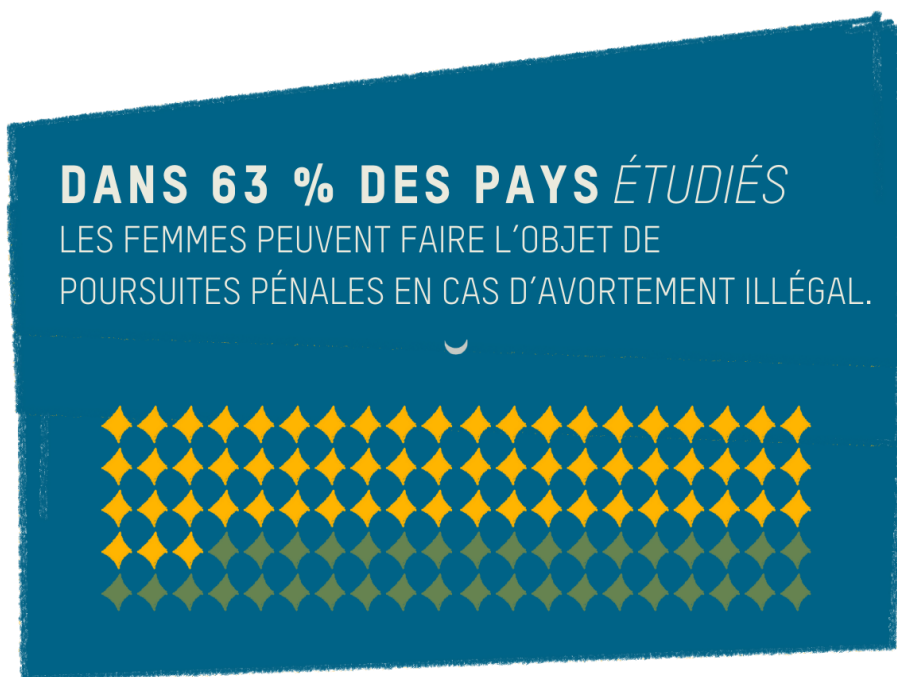
Sous ce prétexte de « défendre les femmes »¹³⁸, l'investiture de Donald Trump en janvier 2025 a été immédiatement suivie de décrets (ré)affirmant la primauté du genre binaire, mettant fin aux initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) au sein des ministères fédéraux, et retirant les sites Web gouvernementaux qui fournissaient des informations sur l'accès à l'avortement, le contrôle des naissances et les dépistages du VIH¹³⁹. Parallèlement à la règle du bâillon mondial, cela reflète ce qu'une universitaire décrit comme « une tactique éprouvée et bien élaborée par l'extrême droite, les élites conservatrices et les groupes fondamentalistes religieux pour décontextualiser et s'approprier les idées féministes à des fins antiféministes »¹⁴⁰.

Qui compose les mouvements anti-droits ? Qui les finance ?¹⁴¹

Les mouvements anti-droits sont composés de divers acteurs qui se réunissent dans des cadres nationaux, régionaux et multilatéraux selon des modalités qui transcendent les clivages Nord-Sud. Des organisations telles que l'IOF (International Organization for the Family), l'ACJL (American Centre for Law and Justice), Ordo Iuris, Family Watch International et CitizenGo sont toutes basées dans les pays du Nord, mais ont des partenariats étendus et mènent de nombreuses activités dans les pays du Sud. Les principaux financeurs sont des organisations confessionnelles de droite représentant les courants évangéliques, orthodoxes et catholiques du christianisme, basées aux États-Unis, en Russie et au sein de l'UE. Ces groupes forment également des coalitions avec des organisations régionales, comme l'Organisation de Coopération Islamique. Ensemble, ils financent des groupes de réflexion, des médias et des engagements multilatéraux afin de promouvoir des idées anti-droits dans divers espaces grand public.

La mesure dans laquelle le mouvement anti-droits parvient à séduire le grand public avec des idées formulées dans un langage affilié aux droits humains est encore plus alarmante. Par exemple, le document de référence souvent brandi par le lobby anti-avortement et anti-droits est la Déclaration de consensus de Genève (GCD), un document qui prend la forme d'un traité international et qui revendique l'engagement de « promouvoir la santé des femmes et de renforcer la famille », et qui compte 42 pays signataires¹⁴². L'IWH (Institute for Women's Health), un

groupe de réflexion anti-genre et anti-avortement, fait pression sur les pays pour qu'ils signent la GCD. Selon Ipas, une ONG internationale œuvrant pour la justice reproductive, l'IWH a une « vision du monde anti-SDSR et anti-LGBTQI+ ». En obtenant des signataires pour la GCD, l'IWH cherche au final à « supplanter le travail des organisations, y compris les agences des Nations Unies, dans les domaines de la santé, de l'éducation, entre autres... »¹⁴³.



Source : étude 2024 du FNUAP portant sur 153 pays.

L'IWH s'appuie également sur l'appropriation des termes « défense des femmes » et « recherche pour soutenir les politiques de santé » pour donner à sa communication une apparence professionnelle et progressiste en phase avec les discours dominants sur les droits des femmes¹⁴⁴. Les acteurs anti-droits combinent cette apparence progressiste avec des données sélectives utilisées pour tirer des conclusions en faveur des priorités politiques des mouvements et acteurs anti-droits, notamment contre les droits des personnes LGBTQIA+, les droits des femmes et l'autonomie corporelle¹⁴⁵. Il en ressort un narratif anti-droits qui promeut la « protection » des générations actuelles et futures en renforçant les familles nucléaires patriarcales et hétéronormatives, les femmes apportant leur contribution à la « protection de la nation » grâce à leur rôle au sein des ménages¹⁴⁶.

Les cadres anticoloniaux sont également appropriés pour suggérer que le soutien à la justice, à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, à l'autonomie corporelle et même à l'égalité entre les genres vont à l'encontre des normes « culturelles et religieuses » d'un bloc homogène de pays du Sud. Aux États-Unis par exemple, le très conservateur

Population Research Institute affirme qu'un « ramassis d'activistes bien financés opérant par l'intermédiaire des Nations Unies et soutenus par une poignée de riches nations, philanthropes et entreprises européennes et occidentales fait pression en faveur d'un petit nombre de points de vue progressistes qui vont à l'encontre des valeurs culturelles et religieuses défendues par la plupart des pays en développement »¹⁴⁷.

Menace numérique : comment les algorithmes des réseaux sociaux diffusent les narratifs anti-droits et radicalisent les hommes et les garçons

Les réseaux sociaux permettent aux influenceurs masculinistes de la « manosphère », un réseau de sites Web, de blogs et de forums en ligne qui promeuvent la misogynie et s'opposent au féminisme¹⁴⁸, de diffuser des contenus anti-droits, en particulier auprès des jeunes. Selon des recherches menées au Royaume-Uni, les garçons âgés de 11 à 14 ans sont exposés à des contenus préjudiciables dans les 30 minutes qui suivent leur connexion, et un sur dix les voit en 60 secondes à peine, car les algorithmes générés par l'IA publient ces contenus même lorsqu'ils ne sont pas activement recherchés¹⁴⁹. Or, au fur et à mesure que les hommes et les garçons consultent des contenus misogynes, antiféministes et anti-droits, intentionnellement ou non, les algorithmes des plateformes, comme observé par l'étude susmentionnée, proposent davantage de ces contenus à des utilisateurs aux profils démographiques similaires. Les clics et consultations étant les principaux indicateurs de succès et de profit des réseaux sociaux, les entreprises de la tech ne sont guère incitées à lutter contre ces contenus préjudiciables.

Technologie numérique : une épée à double tranchant

Le Programme d'action de Beijing reconnaît que les médias et la communication ont un rôle à jouer dans la promotion des droits des femmes et de l'égalité entre les genres. Depuis sa ratification, nous sommes entrés de plain-pied dans l'ère numérique, les technologies numériques permettant aux femmes, aux jeunes filles et aux personnes LGBTQIA+ du monde entier de se mettre en relation, de s'organiser, d'apprendre et de prendre des mesures importantes pour faire évoluer leur situation et obtenir davantage d'égalité, d'opportunités, de sécurité et de sûreté. Dans une large mesure, la technologie numérique a également amélioré l'accès à des informations sûres et fiables sur la santé sexuelle et

les soins reproductifs, même si des inquiétudes persistent quant à l'exactitude et à la qualité des informations diffusées sur les réseaux sociaux¹⁵⁰.

Cette visibilité accrue s'accompagne toutefois de risques. Les violences facilitées par la technologie sont en augmentation dans le monde entier, ce qui a un effet dissuasif sur la liberté d'expression et le militantisme, ainsi que des conséquences sous la forme de violences bien réelles. D'après le Center for Countering Digital Hate et MSI Reproductive Choices, les réseaux sociaux et les plateformes publicitaires entravent les efforts de promotion d'informations exactes sur la santé reproductive dans le monde entier, provenant des prestataires de santé sur le terrain, et les plateformes facilitent la diffusion de fausses informations sur la santé reproductive à des fins lucratives¹⁵¹.

Les idées anti-droits sont également diffusées parmi les plus jeunes du fait de l'engagement de personnalités politiques sur les réseaux sociaux. En France, Jordan Bardella (28 ans), candidat de l'extrême droite au poste de Premier ministre, utilise TikTok pour partager directement des messages personnels avec ses 1,7 million d'abonné-es. Il jouit d'une image d'« authenticité » soigneusement fabriquée, et bien qu'il soit difficile de déterminer l'impact de son engagement sur les réseaux sociaux, un quart de l'électorat français âgé de 18 à 24 ans a voté RN [Rassemblement national] lors des élections européennes¹⁵². Ce type d'interaction « authentique » sur les réseaux sociaux fait partie intégrante des canaux de diffusion des opinions anti-immigration, anti-droits et anti-avortement qui se revendiquent du « bon sens » de l'extrême droite.

La part de la jeunesse qui se tourne vers l'extrême droite suscite une attention considérable¹⁵³. L'attrait croissant de l'extrême droite pour les jeunes hommes est particulièrement préoccupant. En Asie, nombre d'entre eux saluent le second mandat présidentiel de M. Trump (généralement hostile aux valeurs et aux politiques féministes) comme une « victoire contre le sentiment anti-hommes »¹⁵⁴. Des données récentes indiquent une augmentation de la « probabilité anticipée de voter pour l'extrême droite » au sein de l'UE, avec un soutien conforté à l'extrême droite palpable à la fois chez les hommes et les femmes. Certaines données indiquent néanmoins que « les jeunes hommes ont développé une plus grande affinité pour l'extrême droite qui ne s'est pas encore traduite dans les urnes »¹⁵⁵. D'autres enquêtes indiquent une recrudescence de l'idée associée selon laquelle le « féminisme » est à l'origine des maux de la société et que « le féminisme fait plus de mal que de bien »¹⁵⁶. D'autres études encore mentionnent un fossé grandissant entre les valeurs des hommes, qui semblent évoluer vers le conservatisme ou la droite, et celles des femmes, aux convictions plus progressistes¹⁵⁷. L'enquête Eurobaromètre la plus récente sur les « stéréotypes de genre » dresse un tableau légèrement contradictoire. D'une part, les données phares sont plutôt positives, les trois quarts des personnes interrogées convenant que « les hommes bénéficieraient

également de l'égalité femmes-hommes », tandis que l'enquête révèle que 45 % des personnes interrogées sont d'accord et 48 % ne sont pas d'accord avec l'affirmation selon laquelle le féminisme est « allé trop loin »¹⁵⁸. Mais là encore, les données montrent de manière assez cohérente que ce sont les hommes qui sont les plus susceptibles de penser que le féminisme est « allé trop loin » (52 % contre 39 %) et les moins susceptibles de penser qu'ils bénéficieraient également de l'égalité entre les genres (73 % contre 78 %)¹⁵⁹.

Le Pacte numérique mondial¹⁶⁰ constitue un engagement à combler le fossé numérique entre les hommes et les femmes et à lutter contre les violences numériques sexuelles et basées sur le genre. S'il convient de saluer cette initiative (et d'autres similaires), il faut en faire davantage, à la fois en ligne et hors ligne, pour instaurer des lois, des réglementations et des politiques qui augmentent les opportunités et la sécurité tout en contestant les récits anti-féministes, anti-droits et patriarcaux.

Chapitre 4 : Conclusion – Repenser le contrat social pour un avenir féministe

Alors que le monde se réunit pour commémorer le 30^e anniversaire du Programme d'action de Beijing, les engagements pris dans le cadre de ce programme n'ont clairement pas encore été tenus. Cependant, l'heure n'est pas au désarroi. Nous pouvons nous inspirer de l'action collective des féministes à Beijing, en célébrant les victoires, en tirant les enseignements et en s'unissant pour contester la généralisation des programmes anti-droits qui risquent de freiner les progrès en matière de JSDSR et de reconnaissance de l'autonomie corporelle. Nous devons forger un contrat social féministe qui encourage à rendre des comptes aux femmes, aux personnes trans et non binaires et aux groupes marginalisés, et qui reconnaît au travail de soin le statut de bien public et de droit humain.

Les États, la société civile et le secteur privé doivent collaborer davantage pour promouvoir des politiques qui respectent les droits fondamentaux de chacun·e à prendre des décisions concernant son propre corps, en particulier les femmes, les personnes transgenres et non binaires. Toute personne mérite d'avoir accès à des soins de santé sûrs, efficaces, complets et gratuits au point d'utilisation. Oxfam continuera de plaider pour des investissements sociaux qui placent la justice de genre au centre des systèmes de protection sociale.

Nous devons nous montrer solidaires et soutenir la dynamique des mouvements féministes et queer qui s'opposent aux mouvements anti-droits et préconisent des changements dans les politiques et les pratiques afin de promouvoir la justice de genre et les droits humains pour tou·te·s. Chacun·e devrait avoir accès à la justice, à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, avoir le contrôle total de son propre corps et être libre de faire ses propres choix de vie. Il s'agit notamment de pouvoir décider avec qui l'on veut vivre et quelle voie suivre dans la vie, mais aussi de pouvoir envisager l'avenir sans crainte.

Il est indispensable de repenser complètement le système pour démanteler les normes oppressives qui ont dicté la vie et les libertés de groupes entiers de personnes par le passé et les remplacer par une culture féministe et antiraciste qui valorise la justice et l'égalité. Pour y parvenir, les États doivent redoubler d'efforts pour faire progresser la justice de genre et réaffirmer leur engagement en faveur d'un contrat social féministe.

Défendre et promouvoir les droits humains fondamentaux que sont l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs

Les femmes, les filles et les personnes d'orientations sexuelles, d'identités de genre, d'expressions de genre et de caractéristiques sexuelles diverses doivent jouir d'une autonomie corporelle et d'une liberté complètes, ce qui devrait contribuer à leur bonne santé et à l'accès à l'éducation et à leur donner les outils nécessaires pour participer à tous les aspects de la vie économique. Les États doivent garantir ce qui suit :

- Toutes les personnes, y compris dans les situations d'urgence, jouissent d'un accès universel à des services complets en matière de santé sexuelle et reproductive, notamment la planification familiale volontaire et les méthodes contraceptives, y compris la contraception d'urgence et des services d'avortement et de soins post-avortement sûrs. Ces services doivent être exempts d'exigences en matière de consentement parental ou conjugal, ainsi que de jugement, de discrimination, de coercition, d'exploitation et de violence.
- Il faut dépénaliser l'avortement, abolir tous les obstacles juridiques et administratifs à un avortement sûr et étendre les services d'avortement sûrs et les soins post-avortement complets et de haute qualité, dans les situations urgentes comme non urgentes.
- Les lois, politiques et pratiques qui criminalisent ou discriminent les relations sexuelles consensuelles entre adultes sont abrogées, et ces droits sont explicitement intégrés dans les cadres juridiques nationaux pour les personnes d'orientations sexuelles, d'identités de genre, d'expressions de genre et de caractéristiques sexuelles diverses.
- Les droits humains universels sont respectés et protégés, en veillant à ce que les références aux « valeurs traditionnelles », à la « culture » ou à la « protection de la famille » ne soient pas utilisées pour justifier les violations des droits humains et la discrimination.
- Des politiques et des programmes doivent remettre en question et éradiquer les normes et les stéréotypes sociaux et de genre discriminatoires et préjudiciables, car ces tabous limitent notre imaginaire social d'une manière qui perpétue la féminisation du travail

de soin.

Il est indispensable d'inscrire cette protection dans la loi pour tendre vers une autonomie corporelle et une JSDSR justes du point de vue du genre.

Consolider le contrat social féministe et mettre fin à l'austérité

L'austérité est un choix politique qui n'est ni nécessaire ni incontournable. Elle est synonyme d'affaiblissement sur les plans économique, politique et social, car elle démantèle le contrat social dont nous dépendons.

- Taxer les ultra-riches et démocratiser les réformes fiscales internationales. Les gouvernements doivent s'engager de manière constructive dans les négociations en cours pour soutenir la mise en place d'une convention-cadre ambitieuse sur la coopération fiscale internationale fondée sur les droits humains et sur des principes inclusifs en matière de genre. Les gouvernements devraient adopter des réformes nationales et internationales pour taxer les revenus et la fortune des ultra-riches à des taux suffisamment élevés pour réduire les inégalités et collecter les milliards nécessaires au financement de sociétés plus justes.
- Les institutions financières internationales et les gouvernements doivent annuler les dettes intenable des pays à revenu faible et intermédiaire afin de dégager des ressources financières à investir dans la protection sociale et les services publics universels, en parallèle à d'autres politiques transformatives du point de vue du genre¹⁶¹.
- Les gouvernements doivent mettre fin aux mesures d'austérité au profit de mesures progressives d'augmentation des recettes afin de renforcer les contrats sociaux, ce qui aura des effets positifs sur l'égalité entre les genres et le rééquilibrage du travail de soin.
- Pour trouver les montants nécessaires, plutôt que de recourir à des coupes budgétaires préjudiciables, les IFI et les gouvernements doivent soutenir l'imposition de la richesse et d'autres mesures politiques alternatives et redistributives afin de construire une société plus juste et plus équitable.
- Un accès universel à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) conforme aux normes internationales et adaptée selon l'âge des jeunes, avec des contenus sur les rapports de force tenant compte de la dimension de genre pour doter les élèves de compétences de négociation dans les relations, mais aussi sur l'expression et le respect des limites qui permettent des relations sexuelles plus sûres, consensuelles et agréables.

L'abandon de l'austérité et l'application d'une fiscalité plus progressive de la richesse, y compris sur le patrimoine, permettraient de lever des recettes déterminantes pour atteindre les objectifs en matière de JSDSR et réduire les inégalités. Ces recettes permettraient en effet d'investir dans la protection sociale universelle et dans des services publics solides. La justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs ne seraient plus une simple aspiration, mais une réalité.

Reconnaître au travail de soin le statut de droit et de bien public

Le système économique mondial repose depuis bien longtemps sur le travail dévalorisé et non rémunéré des femmes, en particulier celles des pays du Sud. Ce modèle renforce les inégalités entre les genres et raciales. Les États doivent reconnaître au travail de soin le statut de bien public, de droit humain et de pilier de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

- Les gouvernements doivent se tourner vers une économie féministe et solidaire qui augmente les investissements dans des infrastructures et des services gratuits, universels, transformateurs en matière de genre et publics, financés par l'État, ancrés dans les droits et protégés contre toute privatisation.
- Les biens publics comme l'éducation et la santé doivent être gérés dans l'intérêt public, selon une approche sensible au genre, et être principalement détenus et fournis par le secteur public. Les gouvernements doivent travailler avec la société civile et le secteur privé au sein d'un système public unique et intégré.
- Les services de JSDSR, y compris la contraception, les soins liés à l'avortement, les soins de santé maternelle et les soins d'affirmation de genre, doivent être pleinement intégrés dans des systèmes de soins de santé complets afin de garantir des soins accessibles et de qualité pour tou·te·s, sans obstacles financiers ou systémiques.
- Une approche décoloniale et féministe de l'autonomie corporelle et de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs doit démanteler les structures patriarcales, coloniales et néolibérales tout en intégrant les connaissances communautaires, les pratiques autochtones et les mouvements féministes dans la prise de décision. Dans le même temps, il convient de tenir compte des continuités coloniales, notamment des politiques et interventions conçues pour corriger les écarts en matière de JSDSR pour les groupes racisés et les groupes non binaires.
- Les services de santé publique doivent tenir compte des spécificités culturelles, des besoins en matière d'affirmation de genre et des traumatismes subis, et être inclusifs et réellement accessibles à

tou-te-s, en particulier aux personnes historiquement exclues des systèmes de soins de santé.

- Garantir des conditions de travail dignes et une protection sociale aux femmes, aux personnes non binaires et aux groupes les plus marginalisés, que ce soit dans le cadre d'un travail formel ou informel, rémunéré ou non.
- Les États doivent faire respecter les normes de travail de l'OIT, qui sont essentielles pour garantir la justice économique et sociale, en particulier pour les personnes travaillant dans l'économie informelle et l'économie des soins. Renforcer la liberté d'association et le droit aux négociations collectives pour les travailleurs et travailleuses du secteur des soins et promouvoir une participation effective aux processus de dialogue social.
- Tous les acteurs doivent envisager des stratégies de régulation transformatrices en matière de genre qui intègrent la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs dans les politiques du travail, les accords commerciaux et les cadres d'investissement afin de construire une économie ancrée dans la dignité, l'équité et les droits des travailleurs et des travailleuses.

Offrir un soutien moral et matériel aux organisations et mouvements féministes et queer

Les organisations et mouvements féministes et queer ont prouvé maintes fois qu'ils étaient les mieux placés pour demander des comptes aux États qui rompent le contrat social en manquant à leur responsabilité de respecter, de protéger et de défendre l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs. Un financement, notamment par le biais de l'APD, doit être fourni en priorité pour s'assurer que les organisations féministes et queer soient en mesure de demander des comptes aux gouvernements, de collaborer et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de soutien et de protection de l'autonomie corporelle et de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs. À cette fin, les gouvernements et les autres acteurs doivent :

- Mettre immédiatement à disposition des organisations travaillant sur l'autonomie corporelle et sur la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs un financement pluriannuel et flexible.
- Inclure les organisations féministes et queer dans les espaces de prise de décisions et promouvoir une représentation équitable et significative des femmes dans la planification et la mise en œuvre des services.

- Contrôler, mesurer et rendre compte publiquement de l'impact de l'ensemble de l'aide sur l'égalité entre les genres, en mettant l'accent sur l'évaluation des changements transformateurs.
- Protéger et élargir l'espace public et civique en supprimant toutes les lois ou mesures qui restreignent la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique de manière arbitraire, et veiller à ce que les individus et les groupes qui se consacrent à la protection et à la promotion de la justice, de la santé et des droits sexuels et reproductifs puissent travailler dans un environnement favorable.
- Condamner et prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux violences faites aux défenseurs et défenseuses des droits humains (femmes, personnes trans et non-binaires) qui travaillent sur l'autonomie corporelle et la justice, la santé et les droits sexuels et reproductifs, et s'engager à traduire les responsables en justice.
- S'unir aux mouvements féministes et queer qui s'opposent aux projets anti-droits qui s'attaquent à l'autonomie corporelle, à la justice de genre et à la justice, à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.

Notes

- ¹ ONU Femmes (1995), Déclaration et Programme d'action de Beijing. Déclaration politique et textes issus de Beijing+5. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/BPA_F_Final_WEB.pdf
- ² Ibid.
- ³ D. Perrons (2017), Gender and Inequality: Austerity and Alternatives. *Intereconomics* 52, 28–33. Dernière visite le 25 février 2025. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10272-017-0639-x>
- ⁴ H. McEwen et L. Narayanaswamy (2023), *The International Anti-Gender Movement Understanding the Rise of Anti-Gender Discourses in the Context of Development, Human Rights and Social Protection*. Genève : UNRISD. Dernière visite le 25 février 2025. <https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/2023/wp-2023-4-anti-gender-movement.pdf>
- ⁵ L'adjectif « hétéronormatif » s'applique aux pratiques culturelles et sociales partant de l'idée selon laquelle l'hétérosexualité est la seule orientation sexuelle légitime. L'hétéronormativité présente l'hétérosexualité comme l'unique forme d'accession à la normalité et comme une source de gratification sociale. H. Wishart (2023), *Inclusive Language Guide*. Oxford : Oxfam GB pour Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/inclusive-language-guide-621487/>
- ⁶ E. Miolene (30 janvier 2025), *Scoop: US government issues guidelines on 'defending women'*. *Devex News*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.devex.com/news/scoop-us-government-issues-guidelines-on-defending-women-109227>; comme l'indique B. Holzberg : « Ce qui rend la misogynie de cette idéologie si insidieuse, c'est qu'elle prétend sauver les femmes, plutôt que les mettre en danger. Le problème, ce n'est pas que les femmes sont perfides par nature, mais qu'elles ont été influencées et trompées par les féministes, détournées de leur destin de bonnes épouses et de bonnes mères de famille au profit d'un mode de vie non reproductif, voire, pire encore, queer, plus proche des communautés trans qui menacent le modèle hétéronormatif de la famille. Ce mythe du bienfaiteur s'applique uniquement aux femmes blanches, qu'on présente comme ayant besoin d'être défendues contre les forces délétères qui osent critiquer le système sexe/genre essentialisé de la blancheur hétéronormative. » Dans B. Holzberg (2024), *The Great Replacement Ideology as Anti-Gender Politics: Affect, White Terror, and Reproductive Racism in Germany and Beyond*. Dans A. Holvikivi, B. Holzberg et T. Ojeda (éd.), *Transnational Anti-Gender Politics Feminist Solidarity in Times of Global Attacks*. Londres : Palgrave Macmillan, 183-202. En réalité, ces approches ont l'effet inverse. Voir ILGA World (23 janvier 2025).
- ⁷ A. Taneja, A. Kamande, C. Guharay Gomez, D. Abed, M. Lawson et N. Mukhia (2025), *L'art de prendre sans entreprendre. L'injustice de la pauvreté face aux richesses imméritées issues du colonialisme*. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2025-01/French%20-%20Davos%20Full%20Report%202025.pdf>
- ⁸ M. Sheldrick (25 février 2025), *Foreign Aid Is Shrinking—What Happens Next?* *Forbes*. Dernière visite le 26 février 2025. <https://www.forbes.com/sites/globalcitizen/2025/02/25/foreign-aid-is-shrinking-what-happens-next/>
- ⁹ A. Taneja, A. Kamande, C. Guharay Gomez, D. Abed, M. Lawson et N. Mukhia (2025), *L'art de prendre sans entreprendre. L'injustice de la pauvreté face aux richesses imméritées issues du colonialisme*. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2025-01/French%20-%20Davos%20Full%20Report%202025.pdf>
- ¹⁰ D. Abed et F. Kelleher (2022), *L'austérité : aussi une question de genre. Comment les choix de politique économique dominants constituent une forme de violence basée sur le genre*. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/10546/621448/11/bp-assault-of-austerity-prevailing-economic-choices-are-gender-based-violence-221122-fr.pdf>
- ¹¹ I. Ortiz et M. Cummins (2022), *End Austerity: A Global Report on Budget Cuts and Harmful Social Reforms in 2022-25*. Dernière visite le 25 février 2025. https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3039/attachments/original/1664184662/Austerit_y_Ortiz_Cummins_FINAL_26-09.pdf
- ¹² Voir *Personal to Powerful: Methodology Note*, statistique n° 2
- ¹³ Global Philanthropy Project (2024), *Rapport 2021-2022 sur les ressources mondiales : Aides gouvernementales et philanthropiques aux communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://globalresourcesreport.org/>
- ¹⁴ FNUAP (2024), *Target 5.6: Legal Commitments for Sexual and Reproductive Health and Reproductive*

Rights for All. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/SDG%205.6.2%20data%20report_15.pdf

¹⁵ Voir *Personal to Powerful: Methodology Note*, statistique n° 1.

¹⁶ A. Taneja, A. Kamande, C. Guharay Gomez, D. Abed, M. Lawson et N. Mukhia (2025), *L'art de prendre sans entreprendre. L'injustice de la pauvreté face aux richesses imméritées issues du colonialisme*. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2025-01/French%20-%20Davos%20Full%20Report%202025.pdf>

¹⁷ J. Ghosh (2024), Financing social protection requires changing the global financial architecture. *Global Social Policy*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://journals.sagepub.com/doi/ful/10.1177/14680181241290164>

¹⁸ Dans les discours internationaux (sur le développement), la notion de « genre » est souvent confondue avec le terme « femmes » ; voir L. Narayanaswamy (2017), *Gender, power and knowledge for development*. Abingdon, R.-U. : Routledge. Le présent rapport fait référence aux « femmes » ou aux « femmes et filles », car il s'agit de la terminologie majoritairement utilisée dans le Programme d'action de Beijing, tout en reconnaissant que ces termes ne sont pas synonymes de « genre ». L'approche d'Oxfam consiste à se montrer inclusive avec l'ensemble des femmes, des filles et des personnes d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'expression de genre et de caractéristiques sexuelles diverses.

¹⁹ ONU Femmes (2015), *Déclaration et Programme d'action de Beijing, Déclaration politique et textes issus de Beijing+5*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/01/beijing-declaration>

²⁰ Nations Unies (16 septembre 2024), *Gender Equality: Distant, yet achievable*. ONU Info. Dernière visite le 25 février 2025. <https://news.un.org/en/story/2024/09/1154376>

²¹ S. Tuckey (19 février 2025), *Trump on Gender: The Dehumanization is the Point*. Blog de Politics of Poverty. Dernière visite le 25 février 2025. <https://politicsofpoverty.oxfamamerica.org/trump-on-gender/>

²² A. Kumar (20 janvier 2025), *Trump 2.0: Anti-abortion, anti-democratic and far right*. openDemocracy. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.opendemocracy.net/en/trump-project-2025-abortion-rights-inauguration/> ; IPPF (25 janvier 2025), *Our Statement on the Reinstatement of the Global Gag Rule*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.ippf.org/news/our-statement-reinstatement-global-gag-rule>

²³ L'adjectif « hétéronormatif » s'applique aux pratiques culturelles et sociales partant de l'idée selon laquelle l'hétérosexualité est la seule orientation sexuelle légitime. L'hétéronormativité présente l'hétérosexualité comme l'unique forme d'accession à la normalité et comme une source de gratification sociale. H. Wishart (2023), *Inclusive Language Guide*. Oxford : Oxfam GB pour Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/resources/inclusive-language-guide-621487/>

²⁴ H. McEwen (2023), *The U.S. Christian Right and Pro-Family Politics in 21st Century Africa*. Suisse : Springer Nature ; S. Correa (ed.) (2020), *Anti-gender politics in Latin America* [translated by Joyce Dickey]. Rio de Janeiro : Associação Brasileira Interdisciplinas de Aids. Dernière visite le 25 février 2025. [E-book-Resumos-completo.pdf](#) ; GATE - Global Action for Trans Equality (2022), *Anti-Gender Opposition to trans and gender diverse rights in the Asia-Pacific region* [contenu vidéo]. Dernière visite le 25 février 2025. <https://gate.ngo/knowledge-portal/event/challenges-impact-opportunities-ag-opposition-to-trans-rights-in-asia-pacific-webinar/>

²⁵ B. Phillips (2022), *How can a transformational new social contract be won?* London: Christian Aid. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.christianaid.org.uk/news/policy/how-can-transformational-new-social-contract-be-won>

²⁶ G. Sen et M. Durano (2014), *Summary of The Remaking of Social Contracts: Feminists in a Fierce New World*. DAWN. Dernière visite le 25 février 2025. https://dawnfeminist.org/sites/default/files/articles/20151105social_contracts_abridged_eng.pdf

²⁷ ONU Femmes (1995), *Déclaration et Programme d'action de Beijing. Déclaration politique et textes issus de Beijing+5*. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/BPA_

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) (2024), *Advancing Sexual and Reproductive Health and Rights in the Private Sector: The Case for Action and Accountability in the workplace*. New York : FNUAP. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Policy%20Paper.pdf>

³² SisterSong (non daté), *Reproductive Justice*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.sistersong.net/reproductive-justice>

³³ Countdown 2030 Europe Decoloniality Task Force (15 janvier 2025), *Decolonial Futures: Countdown 2030 Europe's Commitment to Change*. Countdown 2030 Europe. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.countdown2030europe.org/news/decolonial-futures-countdown-2030-europes-commitment-to-change/>

³⁴ L. Narayanaswamy (2017), *Gender, power and knowledge for development*. Abingdon, R.-U. : Routledge.

³⁵ FNUAP (2024), *Target 5.6: Legal Commitments for Sexual and Reproductive Health and Reproductive Rights for All*. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/SDG%205.6.2%20data%20report_15.pdf

³⁶ Oxfam (30 septembre 2024), *Le bilan annuel des femmes et des enfants tués par Israël à Gaza dépasse celui de tous les autres conflits récents, alerte Oxfam*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/le-bilan-annuel-des-femmes-et-des-enfants-tuees-par-israel-gaza-depasse-celui-de>

³⁷ Organisation mondiale de la santé (OMS) (1^{er} février 2025), *oPt Emergency Situation Update, Issue 54, 7 Oct 2023 - 1 Feb 2025*. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.emro.who.int/images/stories/Sitrep_54.pdf?ua=1

³⁸ N. Al-Mughrabi (10 novembre 2023), *In Gaza, Hospital procedures without anaesthetics prompted screams, prayers*. Reuters. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.reuters.com/world/middle-east/gaza-hospital-procedures-without-anaesthetics-prompted-screams-prayers-2023-11-10/>

³⁹ FNUAP (27 mars 2024), *Déclaration de la Directrice exécutive sur la famine imminente à Gaza*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unfpa.org/fr/press/d%C3%A9claration-de-la-directrice-ex%C3%A9cutive-sur-la-famine-imminente-%C3%A0-gaza>

⁴⁰ FNUAP Palestine (9 février 2025), *UNFPA Palestine Situation Report # 14 | January 2025*. FNUAP. Dernière visite le 25 février 2025. <https://palestine.unfpa.org/en/sexual-reproductive-health>

⁴¹ United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (UNRWA) (non daté), *Health in the Gaza Strip*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unrwa.org/activity/health-gaza-strip>

⁴² Oxfam dans le Territoire palestinien occupé et en Israël (mai 2024), *Rapid Gender Analysis*. Recherche non publiée.

⁴³ OMS (2025), *SDG Target 3.1: Reduce the global maternal mortality ratio to less than 70 per 100,000 live births*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.who.int/data/gho/data/themes/topics/topic-details/GHO/sdgtarget3-1-reduce->

maternal-mortality

- ⁴⁴ Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) (non daté), *Maternal mortality*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://data.unicef.org/topic/maternal-health/maternal-mortality/>
- ⁴⁵ Ibid.
- ⁴⁶ OMS, UNICEF, FNUAP, Groupe de la Banque mondiale et Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA)/Division de la population (2023), *Trends in maternal mortality 2000 to 2020: Executive summary*, Genève : Organisation mondiale de la Santé. Dernière visite le 25 février 2025. <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/372247/9789240069251-eng.pdf?sequence=1>
- ⁴⁷ OMS (26 avril 2024), *Mortalité maternelle*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/maternal-mortality>
- ⁴⁸ A. Khalil (2023), A call to action: the global failure to effectively tackle maternal mortality rates. *The Lancet Global Health*, 11(8), e1165-e1167. Dernière visite le 25 février 2025. [https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(23\)00247-4/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(23)00247-4/fulltext)
- ⁴⁹ Ibid.
- ⁵⁰ ONU Femmes (25 novembre 2024), *Les 30 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing : Leur effet transformateur dans la lutte contre la violence basée sur le genre*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-30-ans-de-la-declaration-et-du-programme-daction-de-beijing-leur-effet-transformateur-dans-la-lutte-contre-la-violence-basee-sur-le-genre>
- ⁵¹ Ibid.
- ⁵² Par exemple, les pays qui ont adopté des lois pour lutter contre les violences domestiques ont en moyenne réduit les taux de près de la moitié. Voir ONU Femmes (2024), *Equal is Greater: Time to act for gender equality and women's empowerment and rights*. New York : ONU Femmes. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-09/brochure-equal-is-greater-time-to-act-for-gender-equality-and-womens-empowerment-and-rights-en.pdf>
- ⁵³ ONU Femmes (25 novembre 2024), *Les 30 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing : Leur effet transformateur dans la lutte contre la violence basée sur le genre*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/fr/articles/article-explicatif/les-30-ans-de-la-declaration-et-du-programme-daction-de-beijing-leur-effet-transformateur-dans-la-lutte-contre-la-violence-basee-sur-le-genre>
- ⁵⁴ L. S. Davis et E. E. Crain (2024), Intimate partner violence in the LGBTQ+ community: Implications for family court professionals. *Family Court Review*, 62(1), 45–67. <https://doi.org/10.1111/fcre.12765>
- ⁵⁵ Ibid.
- ⁵⁶ CICR (non daté), *Droit international et politiques humanitaires concernant - Personnes protégées : Les femmes*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.icrc.org/fr/droit-et-politique/personnes-protégees-les-femmes>
- ⁵⁷ En 2019, la Conférence internationale du Travail a adopté la Convention n° 190 de l'OIT qui reconnaît le droit universel de pouvoir travailler sans violence ni harcèlement, y compris dans le secteur informel. Voir Organisation internationale du Travail (OIT) (non daté), *Violence et harcèlement dans le monde du travail*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.dev.ilo.org/fr/themes-et-secteurs/violence-et-harcelement-dans-le-monde-du-travail>. En octobre 2023, 32 pays avaient ratifié la convention ; voir ONU Femmes (2023), *Four actions to forge workplaces free from sexual harassment and violence*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/en/news-stories/explainer/2023/10/four-actions-to-forge-workplaces-free-from-sexual-harassment-and-violence>. D'après une enquête mondiale menée par l'OIT en 2022, 140 pays disposent d'une législation sous une forme ou une autre interdisant la violence sur le lieu de travail ; voir OIT (2022), *Données d'expérience sur la violence et le harcèlement au travail : première enquête mondiale*. Genève : Organisation internationale du Travail et Lloyd's Register Foundation. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40dgreports/%40dcomm/docu>

- ⁵⁸ A. Sneyd (2024), *Hidden Politics in the UN Sustainable Development Goals*. Halifax, Nova Scotia: Fernwood Publishing.
- ⁵⁹ ONU Femmes (25 novembre 2024), *Faits et chiffres : Mettre fin à la violence à l'égard des femmes*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/fr/articles/faits-et-chiffres/faits-et-chiffres-mettre-fin-a-la-violence-a-legard-des-femmes>
- ⁶⁰ ONU Femmes (22 novembre 2023), *Communiqué de presse : ONU Femmes appelle à des investissements massifs pour mettre fin à la violence envers les femmes au vu d'un nouveau rapport montrant que sa prévention est terriblement sous-financée*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/communiquede-presse/2023/11/communiquede-presse-ONU-femmes-appelle-a-des-investissements-massifs-pour-mettre-fin-a-la-violence-envers-les-femmes-au-vu-dun-nouveau-rapport-montrant-que-sa-prevention-est-terriblement-sous-financee>
- ⁶¹ E. Toksabay et A. Kucukgocmen (1^{er} juillet 2021), *Women protest as Turkey quits violence-on-women treaty*. Reuters. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.reuters.com/world/middle-east/turkey-formally-quits-treaty-prevent-violence-against-women-2021-07-01/>
- ⁶² Amnesty International (1^{er} juillet 2021), *La sortie de la Turquie de la Convention d'Istanbul relance le combat pour les droits des femmes à travers le monde*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/06/turkeys-withdrawal-from-the-istanbul-convention-rallies-the-fight-for-womens-rights-across-the-world-2/>
- ⁶³ M. Gitonga, S. Choonara, R. Jacky Shama, A. Meagher, V. Appaji et L. Gagliardone (2024), *Generation Equality Accountability Report 2024: Action Coalition on Bodily Autonomy and Sexual and Reproductive Health and Rights*. New York : ONU Femmes. Dernière visite le 25 février 2025. <https://commitments.generationequality.org/sites/default/files/2024-12/BODILY%20AUTONOMY%20AND%20SRHR%20ACC%20REPORT%202024.pdf>
- ⁶⁴ I. Castañeda Camey, L. Sabater, C. Owren et A. E. Boyer (2020), *Liens entre la violence basée sur le genre et l'environnement : La violence des inégalités*. Gland, Suisse : Union internationale pour la conservation de la nature. Dernière visite le 25 février 2025. <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2020-002-Fr.pdf>
- ⁶⁵ ONU Femmes (25 novembre 2024), *Faits et chiffres : Mettre fin à la violence à l'égard des femmes*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/fr/articles/faits-et-chiffres/faits-et-chiffres-mettre-fin-a-la-violence-a-legard-des-femmes>
- ⁶⁶ ONU Femmes et UNDESA (2024), *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2024*. New York : ONU Femmes et DESA. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-12/progress-on-the-sustainable-development-goals-the-gender-snapshot-2024-fr_0.pdf
- ⁶⁷ ONU Femmes (1995), *Déclaration et Programme d'action de Beijing. Déclaration politique et textes issus de Beijing+5*. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/BPA_F_Final_WEB.pdf
- ⁶⁸ E. Xhabafti et L. Semini (29 janvier 2025), *Italy sends 49 more migrants to Albania for processing following earlier court rejections*. AP News. Dernière visite le 25 février 2025. <https://apnews.com/article/albania-italy-migrant-processing-4ea733678e8a2d3a651da55162a966b1>
- ⁶⁹ B. Latza Nadeau, V. Di Donato et A. Mortensen (17 mai 2023), *'Low fertility trap': Why Italy's falling birth rate is causing alarm*. CNN. Dernière visite le 25 février 2025. <https://edition.cnn.com/2023/05/17/europe/italy-record-low-birth-rate-intl-cmd/index.html> ; R. Booth (11 mai 2024), *Pope calls for Italians to have more babies as birthrate drops across Europe*. The Independent. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.independent.co.uk/news/world/europe/birthrate-europe-italy-pope-francis->

- ⁷⁰ Voir *Personal to Powerful: Methodology Note*, statistique n° 1.
- ⁷¹ Amnesty International (30 janvier 2025), *Canada : Temporary visa programme enables abuse migrant workers, treating them as disposable, report finds*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2025/01/canada-tfwp-abuse-migrant-workers/>
- ⁷² C. Yip et P. Yuxin (16 avril 2023), *'A disposable population': Pregnant maids face choice between abortion, losing job in Singapore*. CNA. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.channelnewsasia.com/cna-insider/avoid-deportation-pregnant-maids-domestic-workers-singapore-unsafe-abortions-3417116>
- ⁷³ Site Web de Forcibly Displaced People Network (non daté), *More must be done for displaced people in a new national LGBTIQ+ health plan*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.fdpn.org.au/our-response-to-the-national-lgbtqia-health-and-wellbeing-action-plan/>
- ⁷⁴ ONU Femmes (1995), *Déclaration et Programme d'action de Beijing. Déclaration politique et textes issus de Beijing+5*. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/BPA_F_Final_WEB.pdf
- ⁷⁵ Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) (2023), *Comprehensive Sexuality Education (CSE) Country Profiles*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000384494/PDF/384494eng.pdf.multi>
- ⁷⁶ FNUAP (2024), *Target 5.6: Legal Commitments for Sexual and Reproductive Health and Reproductive Rights for All*. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/SDG%205.6.2%20data%20report_15.pdf
- ⁷⁷ Ibid.
- ⁷⁸ The Lancet (2019), Editorial: The devastating impact of Trump's global gag rule. *The Lancet*, 393(10189), 2359. Dernière visite le 25 février 2025. [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(19\)31355-8/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(19)31355-8/fulltext)
- ⁷⁹ Ibid.
- ⁸⁰ FNUAP (2024), *Target 5.6: Legal Commitments for Sexual and Reproductive Health and Reproductive Rights for All*. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/SDG%205.6.2%20data%20report_15.pdf
- ⁸¹ Ibid.
- ⁸² Ibid.
- ⁸³ B. Herre et P. Arriagada (2024), *LGBT+ rights have become more protected in dozens of countries but are not recognized across most of the world*. OurWorldinData.org. Dernière visite le 25 février 2025. <https://ourworldindata.org/progress-lgbt-rights>
- ⁸⁴ ILGA World (23 janvier 2025), *International Criminal Court recognises LGBTIQ+ persecution in Afghanistan*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://ilga.org/news/international-criminal-court-afghanistan-lgbtqi/>
- ⁸⁵ Assemblée générale des Nations Unies (17 juillet 2019), *Protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n19/220/73/pdf/n1922073.pdf>
- ⁸⁶ ILGA Europe (2025), *Our submission to the EC 2025 Rule of Law report*. Dernière visite le

25 février 2025. <https://www.ilga-europe.org/report/2025-rule-of-law-report>

- ⁸⁷ R. Picheta (12 décembre 2023), *Poland's Law and Justice party loses power after eight years of authoritarian rule*. *CNN World*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://edition.cnn.com/2023/12/11/europe/poland-pis-confidence-vote-tusk-intl/index.html>
- ⁸⁸ C. Zygmunt (8 mai 2023), *Polish Activists Win Cases Against 'LGBT-Free Zones'*. *Human Rights Watch*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.hrw.org/news/2023/05/08/polish-activists-win-cases-against-lgbt-free-zones>
- ⁸⁹ Ibid.
- ⁹⁰ L. Nijenhuis (24 juillet 2023), *Why Giorgia Meloni fights for the family*. *Christian Network Europe (CNE) News*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://cne.news/article/3400-why-giorgia-meloni-fights-for-the-family> ; A. Kassam (21 août 2023), *'Orphaned by decree': Italy's same-sex parents react to losing their rights*. *The Guardian*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.theguardian.com/world/2023/aug/21/orphaned-by-decree-italy-same-sex-parents-react-losing-rights>
- ⁹¹ G. Asante et J. N. Hanchey (2021), *Decolonizing queer modernities: the case for queer (post)colonial studies in critical/cultural communication*. *Communication and Critical/Cultural Studies*, 18(2), 212-220. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/14791420.2021.1907849>
- ⁹² L. Patel (24 février 2023), *Are you serious about LGBTQIA+ rights around the world? Then you need to understand colonial history...* *Blog Views & Voices*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://views-voices.oxfam.org.uk/2023/02/lgbtqia-rights-colonial-history/>
- ⁹³ Voir la discussion dans E. Han et J. O'Mahoney (15 mai 2018), *How Britain's colonial legacy still affects LGBT politics around the world*. *Blog The Conversation*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://theconversation.com/how-britains-colonial-legacy-still-affects-lgbt-politics-around-the-world-95799>.
- ⁹⁴ *Times of India* (6 septembre 2018), *Supreme Court decriminalises Section 377: All you need to know*. *Times of India*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://timesofindia.indiatimes.com/india/sc-verdict-on-section-377-all-you-need-to-know/articleshow/65695884.cms> ; T. Wong (4 décembre 2022), *377A repeal: Singapore turns page on dark LGBT history*. *BBC News Asia*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.bbc.co.uk/news/world-asia-63832825>
- ⁹⁵ N. Princewill (16 juillet 2024), *Gambian parliament rejects bid to overturn historic ban on female genital mutilation*. *CNN World*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://edition.cnn.com/2024/07/15/africa/gambia-upholds-fgm-ban-intl/index.html>
- ⁹⁶ A. Lime (15 juillet 2024), *Gambia FGM: Parliament rejects bill seeking to end ban*. *BBC News*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.bbc.co.uk/news/articles/cxw2jvnydyeo>
- ⁹⁷ Concernant le régime d'assurance maladie, il convient de préciser que l'adhésion est volontaire ; des études récentes suggèrent que la couverture du régime n'est pas universelle. En 2022, le nombre d'adhérent-es était en baisse et les ambitions du régime d'assurance maladie n'étaient pas soutenues par un financement adéquat. Voir H. Vellekoop, E. Odame et J. Ochalek (2022), *Supporting a review of the benefits package of the National Health Insurance Scheme in Ghana*. *Cost Effectiveness and Resource Allocation*, 20(32). <https://doi.org/10.1186/s12962-022-00365-0>
- ⁹⁸ IPPF Africa Region (8 février 2022), *Ghana offers free long-term contraception in a 'game changer' for women's reproductive health rights*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://africa.ippf.org/news/ghana-offers-free-long-term-contraception-game-changer-womens-reproductive-health-rights>
- ⁹⁹ C. J. Nelson (18 février 2025), *Sierra Leone's Abortion Access Bill Could Make History, but it Faces Pushback*. *Okay Africa*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.okayafrica.com/sierra-leone-safe-abortion/>

- ¹⁰⁰ Center for Reproductive Rights (9 juillet 2023), *Latin America's Green Wave*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://reproductiverights.org/latin-america-green-wave/>
- ¹⁰¹ C. Zygmunt (8 mai 2023), *Polish Activists Win Cases Against 'LGBT-Free Zones'*. *Human Rights Watch*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.hrw.org/news/2023/05/08/polish-activists-win-cases-against-lgbt-free-zones>
- ¹⁰² S. Lalit (23 janvier 2025), *Same-sex couples in Thailand share their joy over new marriage equality law*. *AP News*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://apnews.com/article/thailand-marriage-equality-law-couples-photos-0bbc6b4771a16efefbe7397eb6a4dd0>
- ¹⁰³ Oxfam International (11 avril 2024), *La stagnation de l'aide aux pays les plus pauvres du monde constitue un « échec moral et une trahison », dénonce Oxfam*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/la-stagnation-de-laide-aux-pays-les-plus-pauvres-du-monde-constitue-un-echec>
- ¹⁰⁴ M. Sheldrick (25 février 2025), *Foreign Aid Is Shrinking—What Happens Next?* *Forbes*. Dernière visite le 26 février 2025. <https://www.forbes.com/sites/globalcitizen/2025/02/25/foreign-aid-is-shrinking-what-happens-next/>
- ¹⁰⁵ Oxfam International (21 septembre 2023), *EU Spending to Build Fortress Europe Risks Breaking Aid Rules*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.oxfam.org/en/press-releases/eu-spending-build-fortress-europe-risks-breaking-aid-rules>
- ¹⁰⁶ A. Marriott (26 juin 2023), *Tendance malsaines : En quoi le financement des hôpitaux privés à but lucratif par les gouvernements des pays riches et la Banque mondiale est préjudiciable et pourquoi il faut y mettre fin*, Document d'orientation d'Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://policy-practice.oxfam.org/fr/resources/tendances-malsaines-en-quoi-le-financement-des-hopitaux-privés-a-but-lucratif-par-les-gouvernements-des-pays-riches-et-la-banque-mondiale-est-prejudiciable-et-pourquoi-il-faut-y-mettre-fin/>
- ¹⁰⁷ Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) (2024), *Development Finance for Gender Equality 2024*. Paris : OECD Publishing. Dernière visite le 25 février 2025. <https://doi.org/10.1787/e340afbf-en>
- ¹⁰⁸ Global Philanthropy Project (2024), *Rapport sur les ressources mondiales 2021/2022 : Aides gouvernementales et philanthropiques aux communautés lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://globalresourcesreport.org/>
- ¹⁰⁹ The Lancet (2019), Editorial: The devastating impact of Trump's global gag rule. *The Lancet*, 393(10189), 2359. Dernière visite le 25 février 2025. [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(19\)31355-8/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(19)31355-8/fulltext)
- ¹¹⁰ Z. Ahmed (28 avril 2020), *The Unprecedented Expansion of the Global Gag Rule: Trampling Rights, Health and Free Speech*. *Guttmacher Policy Review*, 23, 13- 18. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.guttmacher.org/gpr/2020/04/unprecedented-expansion-global-gag-rule-trampling-rights-health-and-free-speech>
- ¹¹¹ Safe Abortion Action Fund (SAAF) (20 janvier 2025), *We Wish US Politics Didn't Have Such a Big Impact on Global Abortion Access, but It Does*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://saafund.org/us-politics-global-abortion-access/>
- ¹¹² Oxfam Amérique (24 janvier 2025), *Global Gag Rule will 'deepen inequality and endanger lives': Oxfam*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.oxfamamerica.org/press/press-releases/global-gag-rule-will-deepen-inequality-and-endanger-lives-oxfam/>
- ¹¹³ Women Deliver (non daté), *Trump Administration Cuts Off All UNFPA Funding*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://womendeliver.org/press/trump-administration-cuts-off-unfpa-funding/>

- ¹¹⁴ She Decides. <https://www.shedecides.com/>. Dernière visite le 25 février 2025.
- ¹¹⁵ Nordic Co-operation (27 novembre 2024), *Pushing for progress - Towards gender equality and equal rights for LGBTI persons 2025-2027*. Stockholm: Nordic Council of Ministers. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.norden.org/en/declaration/pushing-progress-towards-gender-equality-and-equal-rights-lgbti-persons-2025-2027>
- ¹¹⁶ Les régimes commerciaux contemporains ont étendu les rapports de force de l'ère coloniale à tel point que l'hémorragie qui frappe les pays du Sud dépasse les 10 000 milliards de dollars par an en équivalent prix dans les pays du Nord. Autrement dit, les pays du Sud ont accusé des pertes 30 fois supérieures au montant de l'aide reçue entre 1990 et 2015. Voir J. Hickel, C. Dorninger, H. Wieland et I. Suwandi (2022), Imperialist appropriation in the world economy: Drain from the global South through unequal exchange, 1990–2015. *Global Environmental Change*, 73, 1-13. <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S095937802200005X?via%3Dihub>
- ¹¹⁷ A. Taneja, A. Kamande, C. Guharay Gomez, D. Abed, M. Lawson et N. Mukhia (2025), *L'art de prendre sans entreprendre. L'injustice de la pauvreté face aux richesses imméritées issues du colonialisme*. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2025-01/French%20-%20Davos%20Full%20Report%202025.pdf>
- ¹¹⁸ N. Datta (2021), *La partie émergée de l'iceberg : Des financements issus de l'extrémisme religieux visent à faire reculer les droits humains en matière de santé sexuelle et reproductive en Europe 2009 - 2018*. Bruxelles : European Parliamentary Forum for Sexual and Reproductive Rights. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.epfweb.org/sites/default/files/2022-03/EPF_EN_TOTI_9SEP%20DEF-FR_Final%20.pdf. Au sein des réseaux anti-droits, on observe également une tendance à décrier l'action climatique. Aux États-Unis, Heritage Foundation estime par exemple que les combustibles fossiles permettent à l'homme de prospérer. Voir K. D. Roberts (3 août 2022), *Fossil Fuels Enable Human Flourishing*. The Heritage Foundation. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.heritage.org/energy/commentary/fossil-fuels-enable-human-flourishing>. Lors du récent sommet sur le climat qui s'est tenu en Azerbaïdjan (COP29), le Vatican a bloqué les discussions sur les droits des femmes suite à un différend sur des questions relatives aux personnes homosexuelles et transgenres. Voir E. Stallard (20 novembre 2024), *Vatican in row at climate talks over gender rights*. *BBC News*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.bbc.co.uk/news/articles/cdxvpl5zw19o.amp>. L'intensification de la crise climatique a des effets négatifs en matière de JSDSR, ce qui exacerbe les menaces à l'autonomie corporelle et augmente les risques de violences basées sur le genre.
- ¹¹⁹ D. Abed et F. Kelleher (2022), *L'austérité : aussi une question de genre. Comment les choix de politique économique dominants constituent une forme de violence basée sur le genre*. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/10546/621448/11/bp-assault-of-austerity-prevailing-economic-choices-are-gender-based-violence-221122-fr.pdf>
- ¹²⁰ I. Ortiz et M. Cummins (2022), *End Austerity: A Global Report on Budget Cuts and Harmful Social Reforms in 2022-25*. Dernière visite le 25 février 2025. https://assets.nationbuilder.com/eurodad/pages/3039/attachments/original/1664184662/Austerity_Ortiz_Cummins_FINAL_26-09.pdf
- ¹²¹ Ibid.
- ¹²² Voir *Personal to Powerful: Methodology Note*, statistique n° 2.
- ¹²³ ONU Femmes (2024), *Equal is Greater: Time to act for gender equality and women's empowerment and rights*. New York : ONU Femmes. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-09/brochure-equal-is-greater-time-to-act-for-gender-equality-and-womens-empowerment-and-rights-en.pdf>
- ¹²⁴ L. Narayanaswamy (2016), Whose feminism counts? Gender(ed) knowledge and professionalisation in development. *Third World Quarterly*, 37(12), 2156-2175. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01436597.2016.1173511>
- ¹²⁵ Voir la discussion sur l'économie intelligente dans H. McEwen et L. Narayanaswamy (2023), *The International Anti-Gender Movement Understanding the Rise of Anti-Gender Discourses in the Context of Development, Human Rights and Social Protection*. Genève : UNRISD. Dernière visite le 25 février 2025. <https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/2023/wp-2023-4-anti->

- [gender-movement.pdf](#) ; voir également S. Chant et C. Sweetman (2012), Fixing Women or Fixing the World? 'Smart Economics', Efficiency Approaches, and Gender Equality in Development. *Gender and Development*, 20(3), 517–529. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13552074.2012.731812> ; pour une discussion sur l'hétéronormativité du « développement », voir A. Cornwall et S. Jolly (2009), Guest Editorial: Sexuality and the Development Industry. *Development*, 52, 5–12. Dernière visite le 25 février 2025. <https://link.springer.com/article/10.1057/dev.2008.91>
- ¹²⁶ D. Perrons (2017), Gender and Inequality: Austerity and Alternatives. *Intereconomics* 52, 28–33. Dernière visite le 25 février 2025. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10272-017-0639-x>
- ¹²⁷ Ibid.
- ¹²⁸ ONU Femmes (1995), *Déclaration et Programme d'action de Beijing. Déclaration politique et textes issus de Beijing+5*. Dernière visite le 25 février 2025. https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/CSW/BPA_F_Final_WEB.pdf
- ¹²⁹ FNUAP (2024), *Advancing Sexual and Reproductive Health and Rights in the Private Sector: The Case for Action and Accountability in the workplace*. New York : FNUAP. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/Policy%20Paper.pdf>
- ¹³⁰ OIT (29 octobre 2024), *708 millions de femmes ne peuvent pas participer au marché du travail en raison du travail de soins non rémunéré*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.ilo.org/fr/resource/news/708-millions-de-femmes-ne-peuvent-pas-participer-au-march%C3%A9-du-travail-en>
- ¹³¹ B. Ehrenreich et A. Russell Hochschild (eds) (2003), *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*. Londres : Granta Books ; L. Narayanaswamy (2017), *Gender, power and knowledge for development*. Abingdon, R.-U. : Routledge.
- ¹³² A. Taneja, A. Kamande, C. Guharay Gomez, D. Abed, M. Lawson et N. Mukhia (2025), *L'art de prendre sans entreprendre. L'injustice de la pauvreté face aux richesses imméritées issues du colonialisme*. Oxford : Oxfam International. Dernière visite le 25 février 2025. <https://oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com/s3fs-public/2025-01/French%20-%20Davos%20Full%20Report%202025.pdf>
- ¹³³ Une recherche récente suggère qu'il devrait y avoir 100 millions de seniors supplémentaires et 100 millions d'enfants âgés de 6 à 14 ans supplémentaires ayant besoin de services de garde ou d'accompagnement dans le monde à l'horizon 2030. Voir M. Nerine et R. Noble (16 décembre 2024), *Want an economy that works for women? Keep care services public – and fund them properly*. Blog d'Oxfam Asie. Dernière visite le 25 février 2025. <https://asia.oxfam.org/latest/blogs/want-economy-works-women-keep-care-services-public-and-fund-them-properly>
- ¹³⁴ Voir les discussions dans H. McEwen (2023), *The U.S. Christian Right and Pro-Family Politics in 21st Century Africa*. Suisse : Springer Nature.
- ¹³⁵ H. McEwen et L. Narayanaswamy (2023), *The International Anti-Gender Movement Understanding the Rise of Anti-Gender Discourses in the Context of Development, Human Rights and Social Protection*. Genève : UNRISD. Dernière visite le 25 février 2025. <https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/2023/wp-2023-4-anti-gender-movement.pdf>
- ¹³⁶ B. Holzberg (2024), *The Great Replacement Ideology as Anti-Gender Politics: Affect, White Terror, and Reproductive Racism in Germany and Beyond*, dans A. Holvikivi, B. Holzberg et T. Ojeda (eds), *Transnational Anti-Gender Politics Feminist Solidarity in Times of Global Attacks*. Londres : Palgrave Macmillan.
- ¹³⁷ Ipas Latin America and the Caribbeans (2024), *Correspondance avec Oxfam Amérique latine et Caraïbes*.
- ¹³⁸ E. Miolene (30 janvier 2025), *Scoop: US government issues guidelines on 'defending women'*. *Devex News*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.devex.com/news/scoop-us-government-issues-guidelines-on-defending-women-109227> ; comme l'observe B. Holzberg : « Ce qui rend la misogynie de cette idéologie si insidieuse, c'est qu'elle prétend sauver les femmes, plutôt que les mettre en danger. Le problème, ce n'est pas que les femmes sont

perfides par nature, mais qu'elles ont été influencées et trompées par les féministes, détournées de leur destin de bonnes épouses et de bonnes mères de famille au profit d'un mode de vie non reproductif, voire, pire encore, queer, plus proche des communautés trans qui menacent le modèle hétéronormatif de la famille. Ce mythe du bienfaiteur s'applique uniquement aux femmes blanches, qu'on présente comme ayant besoin d'être défendues contre les forces délétères qui osent critiquer le système sexe/genre essentialisé de la blancheur hétéronormative. » Dans B. Holzberg (2024), *The Great Replacement Ideology as Anti-Gender Politics: Affect, White Terror, and Reproductive Racism in Germany and Beyond*, dans A. Holvikivi, B. Holzberg et T. Ojeda (eds). *Transnational Anti-Gender Politics Feminist Solidarity in Times of Global Attacks*. Londres : Palgrave Macmillan, 183-202. En réalité, ces approches ont l'effet inverse. Voir ILGA World (23 janvier 2025).

- ¹³⁹ L. Fichten (20 janvier 2025), *Government website offering reproductive health information goes offline*. CBS News. Dernière visite le 25 février 2025.
<https://www.cbsnews.com/news/government-website-offering-reproductive-health-information-goes-offline/>
- ¹⁴⁰ M. Tanyag (21 septembre 2021), *What the global politics of bodily autonomy can tell us about the pandemic*. Blog LSE du Forum WPS. Dernière visite le 25 février 2025.
<https://blogs.lse.ac.uk/wps/2021/09/21/what-the-global-politics-of-bodily-autonomy-can-tell-us-about-the-pandemic/>
- ¹⁴¹ Adapté de H. McEwen et L. Narayanaswamy (2023), *The International Anti-Gender Movement Understanding the Rise of Anti-Gender Discourses in the Context of Development, Human Rights and Social Protection*. Genève : UNRISD. Dernière visite le 25 février 2025.
<https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/2023/wp-2023-4-anti-gender-movement.pdf>
- ¹⁴² Geneva Consensus Declaration on Promoting Women's Health and Strengthening the Family (GCD), https://www.theiwh.org/wp-content/uploads/2024/07/GCD-Updated-2024_7122024.pdf. Dernière visite le 25 février 2025.
- ¹⁴³ Ipas (2024), *The Geneva Consensus Declaration in Action: Why Advocates and Policymakers Should Be Concerned, and What Can Be Done*. Chapel Hill, North Carolina : IPAS. Dernière visite le 25 février 2025. [Ipas-The-Geneva-Consensus-Declaration-in-Action_OPPGCDE24.pdf](https://www.ipas.org/sites/default/files/2024-02/OPPGCDE24.pdf)
- ¹⁴⁴ H. McEwen et L. Narayanaswamy (2023), *The International Anti-Gender Movement Understanding the Rise of Anti-Gender Discourses in the Context of Development, Human Rights and Social Protection*. Genève : UNRISD. Dernière visite le 25 février 2025.
<https://cdn.unrisd.org/assets/library/papers/pdf-files/2023/wp-2023-4-anti-gender-movement.pdf>
- ¹⁴⁵ Ibid.
- ¹⁴⁶ Ibid.
- ¹⁴⁷ Extrait du discours de Jonathan Abbamonte (aujourd'hui membre de The Heritage Foundation) prononcé à Nairobi pour le compte du Population Research Institute, un institut conservateur basé aux États-Unis, cité dans A. Graff et E. Korolczuk (2024), 'The West Is Trying Too Hard': Gender and the Right-Wing Critique of Globalization. *Critical Sociology*. Dernière visite le 25 février 2025.
<http://sage.cnpereading.com/paragraph/article/?doi=10.1177/08969205241260001>
- ¹⁴⁸ A. Okech (29 janvier 2025), *Femicide in Kenya: William Ruto has set up a task force – feminist scholar explains its flaws*. The Conversation, blog. Dernière visite le 25 février 2025.
<https://theconversation.com/femicide-in-kenya-william-ruto-has-set-up-a-task-force-feminist-scholar-explains-its-flaws-248313>
- ¹⁴⁹ Vodafone UK (6 février 2024), *AI 'Aggro-rithms' target boys with harmful content within 60s*. Communiqué de presse. Dernière visite le 25 février 2025.
<https://www.vodafone.co.uk/newscentre/press-release/ai-aggro-rithms/>

- ¹⁵⁰ S. Bott (27 novembre 2024), *Fears misinformation behind drop in contraception*. *BBC News*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.bbc.co.uk/news/articles/cnvjl27rjzo>
- ¹⁵¹ Center for Countering Digital Hate (CCDH) et Marie Stopes International (MSI) Reproductive Choices (2024), *Digital Disparities: The global battle for reproductive rights on social media*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://counterhate.com/wp-content/uploads/2024/03/Digital-Disparities-CCDH-MSI.pdf>.
- ¹⁵² Agence France-Presse (AFP) (21 juin 2024), *How France's far-right is winning the TikTok battle*. *France 24*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.france24.com/en/live-news/20240621-how-france-s-far-right-is-winning-the-tiktok-battle>
- ¹⁵³ T. Abou-Chadi (2024), *A gendered far-right wave among young voters in Western Europe?* *European Journal of Politics and Gender*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://doi.org/10.1332/25151088Y2024D000000065>
- ¹⁵⁴ F. Kelter, D. D. Lee et M. Beltran (12 décembre 2024), *Al Jazeera. Asia's frustrated young men celebrate the return of Donald Trump*. *Al Jazeera News*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.aljazeera.com/economy/2024/12/12/across-asia-the-manosphere-cheers-the-return-of-donald-trump>
- ¹⁵⁵ T. Abou-Chadi (2024), *A gendered far-right wave among young voters in Western Europe?* *European Journal of Politics and Gender*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://doi.org/10.1332/25151088Y2024D000000065>
- ¹⁵⁶ O. Rosa Royle (2 février 2024), *'Woke' Gen Z men are actually more likely than baby boomers to believe feminism does more harm than good, research says*. *Fortune*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://fortune.com/2024/02/02/woke-gen-z-men-more-likely-than-baby-boomers-believe-feminism-does-more-harm-than-good-research-says/>
- ¹⁵⁷ J. Burn-Murdoch (26 janvier 2024), *A new global gender divide is emerging*. *Financial Times*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://www.ft.com/content/29fd9b5c-2f35-41bf-9d4c-994db4e12998>
- ¹⁵⁸ Union européenne (2024), *Special Eurobarometer 545 – Gender Stereotypes*. Bruxelles : Commission européenne. Dernière visite le 25 février 2025. <https://europa.eu/eurobarometer/api/deliverable/download/file?deliverableId=95913>, p. 8.
- ¹⁵⁹ Ibid.
- ¹⁶⁰ Bureau des technologies numériques et émergentes des Nations Unies. *Pacte numérique mondial*. <https://www.un.org/digital-emerging-technologies/fr/global-digital-compact>. Dernière visite le 25 février 2025.
- ¹⁶¹ J. Ghosh (2024), *Financing social protection requires changing the global financial architecture*. *Global Social Policy*. Dernière visite le 25 février 2025. <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/14680181241290164>

À propos d'Oxfam

Oxfam est un mouvement citoyen mondial, réunissant des personnes déterminées à combattre les inégalités pour mettre fin à la pauvreté et aux injustices. Nous travaillons dans plus de 70 pays de différentes régions avec un réseau de milliers de partenaires et d'alliés, pour aider les communautés au quotidien, renforcer leur résilience et protéger les vies et les moyens de subsistance en temps de crise. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)

Oxfam Aotearoa (www.oxfam.org.nz)

Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)

Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)

Oxfam Brésil (www.oxfam.org.br)

Oxfam Canada (www.oxfam.ca)

Oxfam Colombie (www.oxfamcolombia.org)

Oxfam France (www.oxfamfrance.org)

Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)

Oxfam GB (www.oxfam.org.uk)

Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)

Oxfam Danemark (www.oxfam.dk)

Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)

Oxfam Intermón (Espagne) (www.oxfamintermon.org)

Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)

Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)

Oxfam Mexique (www.oxfammexico.org)

Oxfam Novib (Pays-Bas) (www.oxfamnovib.nl)

Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Oxfam Afrique du Sud (www.oxfam.org.za)

Oxfam KEDV (www.kedv.org.tr)